

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2017



MODE DE PRÉSENTATION	41
DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	41
VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ	41
ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS	41
VUE D'ENSEMBLE DES MARCHÉS ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE	42
SOMMAIRE DU RENDEMENT DU PORTEFEUILLE	44
PRINCIPALES TENDANCES DES ACTIFS SOUS GESTION ET DES PRODUITS	46
POINTS SAILLANTS DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017	48
RÉSULTATS FINANCIERS	50
RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE	53
SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	65
SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	67
CONTRÔLES ET PROCÉDURES	75
INSTRUMENTS FINANCIERS	75
GESTION DU CAPITAL	79
JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS	79
NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES	79
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	82
FACTEURS DE RISQUE	84
RAPPORT DES DIRIGEANTS AUX ACTIONNAIRES	91
RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES	92

Le présent rapport de gestion, daté du 23 mars 2018, contient une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de Corporation Fiera Capital (la « Société » ou « Fiera Capital ») pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes y afférentes aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que pour les exercices clos à ces dates.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Corporation Fiera Capital et de ses filiales. Les filiales sont des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une entité émettrice lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en compte au moment d'évaluer si la Société contrôle ou non une autre entité. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle elle en perd le contrôle. Les transactions intersociétés ainsi que les soldes provenant de telles transactions avec les filiales et parmi celles-ci sont tous éliminés à la consolidation.

La participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les capitaux propres des filiales est présentée séparément dans les états consolidés de la situation financière, du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres.

Les méthodes comptables des filiales sont modifiées, s'il y a lieu, avant que la Société acquière une entreprise afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'elle a adoptées.

Après la date d'acquisition, la quote-part revenant à la Société du résultat net d'une coentreprise est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net. Les fluctuations cumulatives postérieures à l'acquisition sont prises en compte dans la valeur comptable du placement.

Les méthodes comptables des coentreprises sont modifiées, le cas échéant, avant l'acquisition par la Société afin d'en assurer la cohérence avec celles qu'a adoptées la Société.

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens. Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis. Certaines données comparatives ont été reclassées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

MODE DE PRÉSENTATION

La Société dresse ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les méthodes appliquées dans les états financiers consolidés de la Société sont fondées sur les IFRS qui avaient été publiées et qui étaient en vigueur au 31 décembre 2017.

Le présent rapport de gestion doit aussi être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour 2017, qui décrivent les méthodes comptables ayant servi à leur établissement.

La Société présente le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (le « BAIIA »), le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté par action, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté¹ et le résultat net ajusté par action¹ comme principaux indicateurs de performance non conformes aux IFRS. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. La définition de ces mesures non conformes aux IFRS et le rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables sont présentés à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent de multiples hypothèses, incertitudes et risques inhérents, tant généraux que particuliers, ainsi que le risque que les prévisions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. La Société ne garantit donc pas que ses déclarations prospectives se réaliseront et elle conseille aux lecteurs de ne pas s'y fier indûment, puisque les résultats et faits réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions qui y sont exprimées en raison d'importants facteurs dont bon nombre sont indépendants de sa volonté. Ces facteurs comprennent, notamment, la capacité de Fiera Capital de maintenir sa clientèle existante et d'attirer de nouveaux clients, le rendement de ses placements, sa dépendance vis-à-vis de grands clients, sa capacité de recruter du personnel clé et de le conserver, sa capacité de réussir l'intégration des entreprises dont elle fait l'acquisition, la concurrence dans son secteur d'activité, sa capacité de gérer les conflits d'intérêts, la conjoncture économique défavorable au Canada et dans le reste du monde (notamment par suite de replis des marchés des capitaux), les fluctuations des taux d'intérêt et cours du change, les sanctions imposées par les autorités de réglementation ou le tort pouvant être fait à sa réputation par suite d'erreurs ou de l'inconduite de membres de son personnel, les risques liés aux questions réglementaires et aux litiges et la capacité de Fiera Capital de gérer ces risques, le manquement par des tiers à leurs obligations vis-à-vis de Fiera Capital et de ses sociétés affiliées, les actes de la nature et autres cas de force majeure, l'évolution des lois et règlements au Canada et ailleurs, notamment en matière de fiscalité, l'incidence et les conséquences de l'endettement de Fiera Capital, la dilution éventuelle du capital social et les autres facteurs décrits sous la rubrique *Facteurs de risque* du présent rapport de gestion ou dans d'autres documents déposés périodiquement par

la Société auprès des autorités compétentes en valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives sont faites en date du présent rapport de gestion, et la Société ne s'engage nullement à les actualiser ou à les réviser à la lumière de nouveaux événements ou circonstances, sauf dans la mesure prévue par les lois sur les valeurs mobilières.

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital » ou la « Société ») a été constituée en tant que Fry & Company (Investment Management) Limitée en 1955 en vertu des lois de la province de l'Ontario. La Société est une entreprise internationale de gestion de placements qui propose un large éventail de stratégies de placement traditionnelles et alternatives ainsi qu'une expertise approfondie en matière de répartition de l'actif. La Société offre des conseils en placement et des services connexes aux investisseurs institutionnels, à des clients en gestion privée et à des investisseurs individuels. Aux États-Unis, les services de gestion d'actifs sont offerts par deux sociétés américaines liées à la Société, Fiera Capital Inc. et Bel Air Management, LLC, inscrites comme conseillers en placement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (la « SEC »). Une société liée à la Société, Fiera Capital (UK) Limited (anciennement Charlemagne Capital (UK) Limited), est inscrite auprès de la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni et à titre de conseiller en placement auprès de la SEC, et Fiera Capital (IOM) Limited (anciennement Charlemagne Capital (IOM) est inscrite auprès de la Financial Services Authority de l'île de Man et est également inscrite auprès de la SEC. Le siège social de la Société est situé au 1501, avenue McGill College, bureau 800, Montréal (Québec) Canada. Les actions de la Société se négocient à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FSZ ».

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Vincent Duhamel nommé président et chef de l'exploitation mondiale

Le 14 novembre 2017, Vincent Duhamel est maintenant membre de l'équipe de gestion mondiale et supervise les opérations de distribution et les différentes unités fonctionnelles de l'entreprise dans le monde, dont les services juridiques et de la conformité, de la gestion des risques, des technologies, des communications d'entreprise et relations avec les investisseurs ainsi que des ressources humaines. Il est également membre du comité de développement stratégique.

Fiera Capital lance le Fonds Fiera Immobilier d'hypothèques « Core »

Le 23 novembre 2017, Fiera Capital a lancé son nouveau Fonds Fiera Immobilier d'hypothèques « Core » et agira en tant que gestionnaire de fonds et gestionnaire de portefeuille pour celui-ci. Ce fonds à capital variable est accessible aux particuliers et aux investisseurs institutionnels accrédités depuis décembre 2017 et investit dans des créances hypothécaires souscrites par des prêteurs commerciaux de premier ordre.

1. La définition du résultat net ajusté a été modifiée et certaines données comparatives ont été retraitées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 82.

Fiera Capital a fait l'acquisition de l'équipe de gestion du Fonds commun Marchés Émergents de City National Rochdale

Le 1^{er} décembre 2017, Fiera Capital, par l'intermédiaire de sa division américaine, a conclu une entente définitive en vue de l'acquisition de l'équipe de gestion du Fonds commun Marchés Émergents de City National Rochdale (le « Fonds »), fonds commun de placement qui investit présentement surtout dans les marchés émergents asiatiques. Les actifs sous gestion du Fonds se chiffrent à environ 1,7 milliard de dollars américains. Le Fonds et ses titres seront transférés dans un nouveau fonds Fiera Capital, ce qui devrait se produire en 2018.

Conclusion d'un appel public à l'épargne de 169 millions de dollars

Le 21 décembre 2017, La Société a conclu son appel public à l'épargne par prise ferme pour un produit brut d'environ 169 millions de dollars, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation des preneurs fermes. Le produit net du placement a servi à financer des acquisitions et à réduire l'endettement.

Fiera Capital consolide son droit de propriété dans Fiera Immobilier et nomme Peter Cuthbert président de Fiera Immobilier

Le 27 décembre 2017, La Société a acquis la participation restante de 45 % dans Fiera Immobilier Limitée auprès de ses actionnaires minoritaires. Elle avait aussi annoncé la nomination de Peter Cuthbert à la présidence de Fiera Immobilier, en novembre. Au service de Fiera Immobilier depuis cinq ans, M. Cuthbert est le principal gestionnaire du fonds « Core » Fiera Immobilier.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Lancement de deux nouvelles stratégies en Europe et Charlemagne Capital renommée Fiera Capital

Le 15 janvier 2018, La gamme de fonds offerte en Europe s'élargit grâce au lancement de deux nouvelles stratégies comprises dans la plateforme UCITS de la Société : Fiera Capital Fonds d'actions mondiales et Fiera Capital Fonds d'actions américaines. Fiera Capital exerce maintenant officiellement ses activités sous le nom de Fiera Capital et forme maintenant la base de la division européenne de Fiera Capital. Le changement de nom constitue l'étape finale de l'intégration au sein de Fiera Capital.

Fiera Capital accroît sa présence en Asie avec l'acquisition de Clearwater Capital Partners

Le 1^{er} mars 2018, Fiera Capital a annoncé l'acquisition de Clearwater Capital Partners, LLC, société de placements asiatique de premier plan spécialisée en crédit et situations spéciales établie à Hong Kong et comptant 1,4 milliard de dollars américains en actifs sous gestion. L'acquisition, dont la conclusion devrait avoir lieu dans les prochains mois, est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires habituelles.

Fiera Capital fait l'acquisition de CGOV Asset Management, société de placement pour investisseurs institutionnels et fortunés de premier plan

Le 23 mars 2018, Fiera Capital et CGOV Asset Management ont annoncé qu'elles avaient conclu une entente visant l'acquisition, par Fiera Capital, de CGOV Asset Management, société de placement pour investisseurs institutionnels et fortunés située en Ontario comptant environ 5,3 milliards de dollars canadiens en actifs sous gestion au 31 décembre 2017. L'acquisition, dont la conclusion devrait avoir lieu au deuxième trimestre, est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires habituelles.

VUE D'ENSEMBLE DES MARCHÉS ET DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

Vue d'ensemble des marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont terminé 2017 de manière impressionnante et affiché des gains généralisés au quatrième trimestre. Sur le plan géographique, les marchés boursiers américains ont constamment progressé et fracassé des records, alors que les investisseurs ont accueilli avec enthousiasme la solide conjoncture économique et la robustesse des bénéfices des sociétés. La signature, par le président américain Trump, du projet de loi fiscale tant attendu à la fin de l'année a soutenu davantage le tout, pavant la voie à la réforme de l'impôt des sociétés en 2018. Pendant ce temps, les marchés boursiers canadiens ont aussi participé à la progression trimestrielle, stimulés par la reprise dans l'ensemble du secteur des marchandises au quatrième trimestre. Les résultats éclatants affichés par les actions se sont également propagés aux marchés outre-mer, les titres européens et japonais inscrivant une remontée attribuable aux saines données fondamentales de l'économie et des sociétés à l'étranger. Finalement, l'élan à la hausse a aussi prévalu dans le marché émergent grâce au soutien des trois éléments suivants au cours du trimestre : la croissance mondiale plus forte, la hausse des prix des marchandises et la faiblesse du billet vert.

Dans l'intervalle, les marchés des titres à revenu fixe ont inscrit des résultats positifs au dernier trimestre de 2017. Les courbes de rendement se sont inexorablement aplaties pendant la majeure partie du trimestre, par suite de certaines pressions inflationnistes obstinément modérées qui ont pesé sur les rendements des obligations à long terme, tandis que les attentes de normalisation

de la politique des banques centrales en 2018 ont permis de relever le début de la courbe de rendement. En effet, bien que plusieurs banques centrales aient majoré leurs prévisions de croissance pour 2018 et renforcé la notion selon laquelle les politiques monétaires ultra-expansionnistes ne sont plus nécessaires, elles n'ont pas modifié leurs prévisions relatives à l'inflation d'un seul coup. Entre-temps, le renforcement de la conjoncture économique mondiale a alimenté la demande d'obligations de sociétés au dernier trimestre de 2017, l'écart sur les titres d'emprunt de catégorie investissement chutant à des niveaux jamais vus depuis la crise financière mondiale.

Vue d'ensemble de la conjoncture économique

À l'aube de 2018, la conjoncture économique mondiale poursuit sur sa forte lancée, tant les économies des marchés développés que celles des marchés émergents contribuant favorablement à la progression, tandis que l'approche de normalisation monétaire mesurée et bien mise en lumière devrait se traduire par une poursuite de la reprise ininterrompue au cours de l'année qui vient.

La croissance de l'économie canadienne s'est quelque peu modérée, atteignant des niveaux plus durables, quoique toujours supérieurs à la tendance. Bien que les consommateurs aient été étonnamment optimistes, la hausse des taux d'intérêt et les règles hypothécaires plus strictes pourraient miner la confiance en 2018. Nous nous attendons à ce qu'en parallèle, les indicateurs de croissance se tournent vers les exportations, du fait de la forte demande au sud de la frontière, même si les incertitudes persistantes concernant l'ALENA pourraient freiner les investissements à court terme.

Aux États-Unis, l'économie tourne à plein régime, alors que les principaux indicateurs économiques suggèrent une résistance continue en 2018. Les consommateurs soutiennent toujours inconditionnellement l'économie, tandis que les entreprises intensifient également leurs investissements. Par conséquent, la combinaison d'une croissance supérieure à la tendance, du resserrement des marchés de l'emploi et de nouvelles mesures de relance budgétaire pourrait faire en sorte que la Réserve fédérale relève ses taux d'intérêt plus rapidement que ce à quoi s'attend le marché en 2018.

La zone euro a gagné énormément de vitesse, occultant le contexte politique incertain et permettant à la Banque centrale européenne de réduire ses mesures de relance. Pendant ce temps, l'économie du Royaume-Uni demeure vulnérable, les négociations entourant le Brexit se trouvant dans une impasse, tandis que le Japon a finalement échappé à sa spirale déflationniste et affiché des tendances de croissance parmi les plus fortes depuis des décennies, et ce, même si le recul de l'inflation suggère qu'un resserrement important reste dans l'horizon lointain.

Enfin, les économies émergentes progressent à leur rythme le plus rapide depuis plusieurs années. L'économie de la Chine continue de défier les prévisions d'atterrissage en catastrophe et s'est stabilisée au moment où les décideurs tentent d'harmoniser les réformes et la croissance. En outre, le contexte de croissance mondiale plus vigoureuse et plus synchrone a permis à la Russie et au Brésil de sortir de récession, tandis que l'Inde devrait poursuivre sa croissance à un rythme sain, puisque les réformes économiques produisent leur effet.



SOMMAIRE DU RENDEMENT DU PORTEFEUILLE

TAUX DE RENDEMENT ANNUALISÉS

Stratégies de placement	Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	1 an			5 ans ou depuis la création* (si cette date est à l'intérieur des 5 dernières années)		
		Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile	Rendement de la stratégie	Valeur ajoutée	Quartile
Revenu fixe	64,3						
Revenu fixe – Gestion active univers		2,53	0,02	Q3	2,86	-0,15	Q4
Revenu fixe – Gestion intégrée univers		3,52	1,01	Q1	3,56	0,55	Q1
Revenu fixe – Gestion tactique univers		3,90	1,38	Q1	2,9	-0,11	Q4
Revenu fixe – Gestion active long terme		6,82	-0,22	Q4	4,48	-0,17	Q4
Obligations à haut rendement		6,74	-0,24	Q1	5,9	-0,02	Q3
Actions privilégiées – valeur relative		16,15	2,53	s. o.	3,5	2,04	s. o.
Obligations infrastructure		9,13	1,13	s. o.	5,78	0,78	s. o.
Tax Efficient Core Intermediate (indice de référence principal)		3,15	-0,34	s. o.	1,82	-0,20	s. o.
Tax Efficient Core Intermediate (indice de référence secondaire)		3,15	0,50	s. o.	1,82	0,28	s. o.
Tax Efficient Core Plus		4,44	0,95	s. o.	2,53	0,51	s. o.
High Grade Core Intermediate (indice de référence principal)		2,39	0,11	s. o.	1,75	0,05	s. o.
High Grade Core Intermediate (indice de référence secondaire)		2,39	0,45	s. o.	1,75	0,21	s. o.
Équilibré	4,2						
Fonds équilibré « Core »		10,54	2,66	Q1	10,28	1,55	Q2
Fonds équilibré intégré		11,17	2,80	Q1	9,99	1,80	Q1
Actions	53,9						
Actions canadiennes		10,18	1,09	Q2	12,42	3,79	Q1
Actions canadiennes – « Core »		9,68	0,58	Q2	10,06	1,43	Q3
Actions canadiennes – Opportunités		11,78	2,68	Q1	11,82	3,19	Q2
Actions à revenu élevé		7,59	-0,03	Q2	9,33	1,73	Q3
Actions canadiennes – Petite capitalisation « Core »		0,15	-2,60	Q4	11,77	6,44	Q2
Actions canadiennes – Petite capitalisation		-1,80	-4,55	Q4	11,99	6,67	Q2
Actions américaines		19,36	5,53	Q1	23,8	2,56	Q1
Actions internationales		24,05	7,23	Q1	14,81	1,83	Q1
Actions mondiales		23,20	8,84	Q1	19,91	3,03	Q1
Apex Large Cap Growth		26,32	-3,89	Q3	16,30	-1,03	Q3
Apex Mid Cap Growth		36,20	10,93	Q1	16,92	1,62	Q1
Apex Smid Growth		27,82	3,36	Q2	14,85	-0,61	Q3
Apex Small Cap Growth		11,52	-10,65	Q4	11,79	-3,42	Q4
Marchés Émergents de City National Rochdale		43,29	6,01	Q1	11,63	7,28	Q1
Emerging Markets Core Growth		43,49	16,70	Q1	8,04	4,05	Q1
Emerging Markets Growth & Income		32,96	6,17	Q3	4,72	0,73	Q3
Frontier Markets		35,12	3,26	Q1	17,20	7,93	Q1
Placements non traditionnels	6,5						
Fonds – Marché neutre nord-américain		-3,94	-	s. o.	5,89	-	s. o.
Fonds – Actions « Long/Short »		-10,38	-	s. o.	14,32	-	s. o.
Fonds – Financement diversifié		5,82	-	s. o.	6,23	-	s. o.
Fonds – Multi-stratégies – Revenu		5,80	-	s. o.	4,66	-	s. o.
Fonds – Infrastructure		6,56	-	s. o.	6,26	-	s. o.
Fonds – Immobilier		6,61	-	s. o.	5,64	-	s. o.
Fiera Private Lending construction Financing Fund		3,64	-	s. o.	5,35	-	s. o.
Fiera Private Lending Mezzanine Financing Fund		11,03	-	s. o.	10,91	-	s. o.
Fiera Private Lending Business Financing Fund		8,06	-	s. o.	8,71	-	s. o.
Charlemagne OCCO Eastern European Fund		11,23	-	s. o.	6,77	-	s. o.
Total des actifs sous gestion	128,9						

	Date de création	Indice de référence	Notes
	1 ^{er} janv. 1997	Indice obligataire universel FTSE TMX	
	1 ^{er} janv. 1993	Indice obligataire universel FTSE TMX	
	1 ^{er} janv. 2000	Indice obligataire universel FTSE TMX	
	1 ^{er} juill. 1998	Indice à long terme FTSE TMX	
	1 ^{er} févr. 2002	Indice de référence mixte à haut rendement	1
	1 ^{er} févr. 2004	Indice d'actions privilégiées S&P/TSX	
	1 ^{er} août 2011	Indice des obligations provinciales à long terme FTSE TMX	
	31 mars 2007	Bloomberg Barclays 1-10 Year Municipal Index	4
	31 mars 2007	Bloomberg Barclays 1-10 Year AA+ Municipal Index	4
	31 déc. 2012	Bloomberg Barclays 1-10 Year Municipal Index	4
	31 déc. 2004	Bloomberg Barclays Intermediate Aggregate Index	4
	1 ^{er} janv. 2005	Bloomberg Barclays Intermediate Aggregate Ex CMBS/ABS/BBB Index	4
	1 ^{er} sept. 1984	Indice de référence – équilibré « Core »	2
	1 ^{er} avr. 2013	Indice de référence – équilibré intégré	3
	1 ^{er} janv. 2013	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1992	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} nov. 2002	Indice composé S&P/TSX	
	1 ^{er} oct. 2009	Indice composé à dividendes élevés S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
	1 ^{er} janv. 1989	Indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX	
	1 ^{er} avr. 2009	Indice S&P 500 (\$ CA)	
	1 ^{er} janv. 2010	Indice MSCI EAEO net (\$ CA)	
	1 ^{er} oct. 2009	Indice MSCI Monde net (\$ CA)	
	1 ^{er} avril 2007	Russell 1000 Growth	4
	1 ^{er} mai 2008	Russell MidCap Growth	4
	1 ^{er} janv. 1990	Russell 2500 Growth	4
	1 ^{er} janv. 2006	Russell 2000 Growth	4
	14 déc. 2011	Indice MSCI Marchés émergents NR (\$ US)	4
	1 ^{er} juill. 2003	Indice MSCI Marchés émergents	4
	1 ^{er} juill. 2010	Indice MSCI Marchés émergents	4
	1 ^{er} juill. 2010	Indice MSCI Marchés frontaliers	4
	1 ^{er} oct. 2007	Rendement absolu	
	1 ^{er} août 2010	Rendement absolu	
	1 ^{er} avr. 2008	Rendement absolu	
	1 ^{er} nov. 2009	Rendement absolu	
	1 ^{er} mars 2010	Rendement absolu	
	1 ^{er} juill. 2013	Rendement absolu	
	22 nov. 2006	Rendement absolu	
	21 juill. 2015	Rendement absolu	
	6 nov. 2013	Rendement absolu	
	1 ^{er} janv. 2002	Rendement absolu	4

Notes

1. L'indice de référence mixte à haut rendement est composé à 85 % de l'indice Merrill Lynch US High Yield Cash Pay BB-B (couvert en \$ CA) et à 15 % de l'indice Merrill Lynch High Yield Cash Pay C (couvert en \$ CA).
2. L'indice de référence – équilibré « Core » est composé à 5 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX, à 35 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX, à 32,5 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27,5 % de l'indice MSCI Monde ex-Canada net.
3. L'indice de référence – équilibré intégré est composé à 2 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX, à 36 % de l'indice obligataire universel FTSE TMX, à 35 % de l'indice composé S&P/TSX et à 27 % de l'indice MSCI Monde tous pays net.
4. Rendements en dollars américains

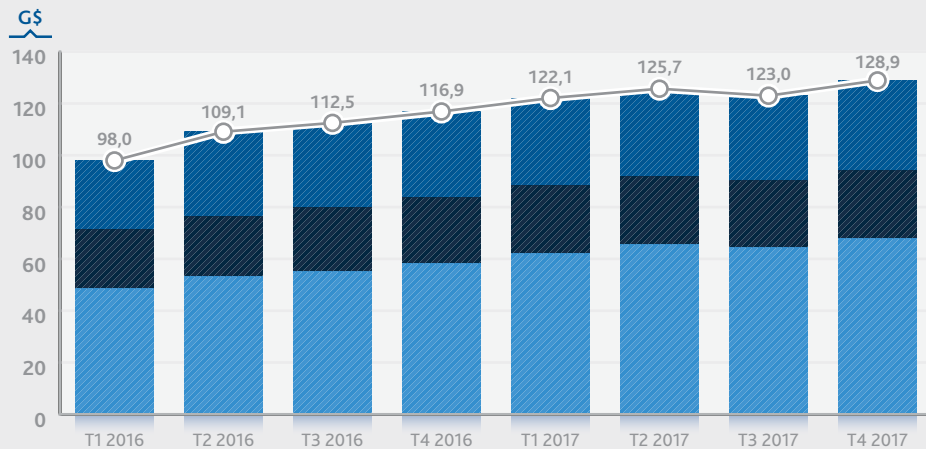
Renseignements importants

- Tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.
- Tous les rendements présentés ci-dessus sont annualisés.
- Tous les rendements, sauf ceux liés aux stratégies de placement non traditionnelles et aux fonds équilibrés, sont présentés avant déduction des honoraires de gestion, des frais de garde et des retenues fiscales, mais après déduction des coûts de transaction.
- Les rendements des stratégies de placement non traditionnelles et des fonds équilibrés sont présentés déduction faite des honoraires de gestion, des frais de garde, des honoraires de performance et des retenues fiscales.
- Les rendements présentés présumement le réinvestissement de tous les dividendes.
- Les rendements présentés de chacune des stratégies, excepté ceux des stratégies non traditionnelles, témoignent des rendements d'un ensemble de portefeuilles discrétionnaires.
- Chaque stratégie présentée se rapporte à un portefeuille discrétionnaire unique ou bien à un groupe de portefeuilles discrétionnaires qui, collectivement, représentent une stratégie de placement unique ou un ensemble.
- La date de création représente la date la plus ancienne à laquelle un portefeuille discrétionnaire d'une stratégie donnée est entré en activité.
- Les fonds composés et les fonds en gestion commune ci-dessus ont été sélectionnés à partir des principales stratégies de placement de la Société; les actifs sous gestion représentent le montant total géré pour chaque catégorie d'actifs.
- Les classements par quartile sont fournis par eVestment.

PRINCIPALES TENDANCES DES ACTIFS SOUS GESTION ET DES PRODUITS

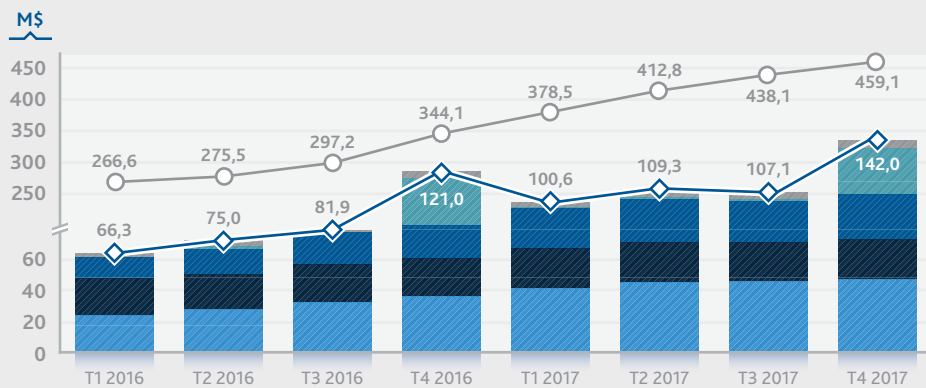
Les diagrammes ci-après illustrent les tendances en ce qui concerne les actifs sous gestion et les produits trimestriels et pour les 12 derniers mois, ainsi que le BAIIA ajusté¹, la marge du BAIIA ajusté¹, le résultat net par action, le résultat ajusté par action¹ et les dividendes pour les 12 derniers mois.

ACTIFS SOUS GESTION



Marché des conseillers aux investisseurs	26,5	32,8	32,8	33,3	33,7	33,8	32,9	34,6
Gestion privée	22,8	23,2	24,5	25,4	26,3	26,4	25,7	26,3
Marchés institutionnels	48,7	53,1	55,2	58,2	62,1	65,5	64,4	68,0
Total des actifs sous gestion	98,0	109,1	112,5	116,9	122,1	125,7	123,0	128,9

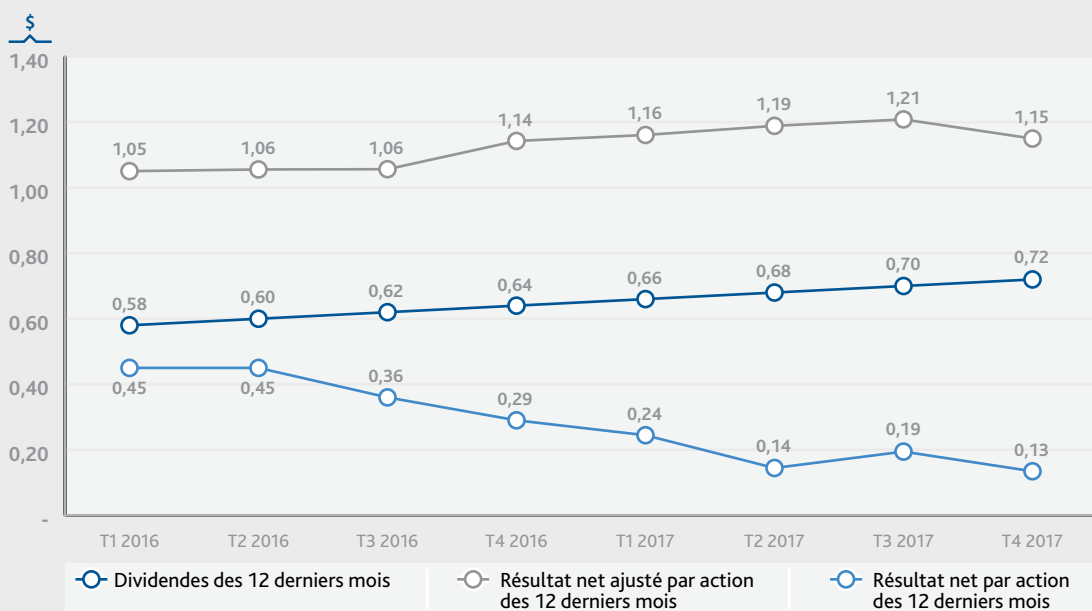
PRODUITS



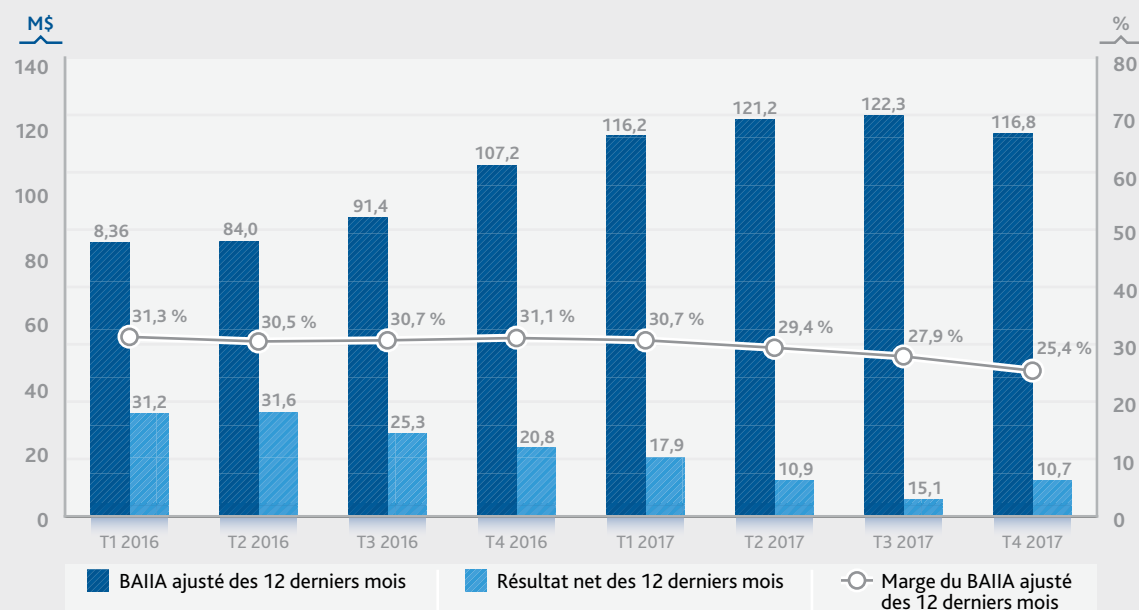
Autres revenus	2,5	3,9	1,5	4,3	3,7	5,7	4,5	5,5
Honoraires de performance	0,4	2,3	0,0	31,6	0,5	1,2	1,6	31,2
Marché des conseillers aux investisseurs	13,8	16,5	21,8	22,3	27,0	28,6	27,5	29,9
Gestion privée	24,6	23,4	25,2	25,5	26,8	27,2	26,2	26,5
Marchés institutionnels	25,0	28,9	33,4	37,3	42,6	46,6	47,3	49,0
Total des produits	66,3	75,0	81,9	121,0	100,6	109,3	107,1	142,0
Produits – 12 derniers mois	266,6	275,5	297,2	344,1	378,5	412,8	438,1	459,1

1. Voir la rubrique Mesures non conformes aux IFRS, à la page 82.

RÉSULTAT NET, RÉSULTAT NET AJUSTÉ PAR ACTION¹ ET DIVIDENDES DES 12 DERNIERS MOIS



RÉSULTAT NET, BAIIA AJUSTÉ¹ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ¹ DES 12 DERNIERS MOIS



1. Voir la rubrique Mesures non conformes aux IFRS, à la page 82.

**POINTS SAILLANTS DU TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017****Comparaison du trimestre considéré et du trimestre
correspondant de l'exercice précédent**

- > Le total des actifs sous gestion a augmenté de 12,0 milliards de dollars, ou 10,2 %, pour se fixer à 128,9 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre des actifs sous gestion de 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016.
- > Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 se sont accrus de 21,4 millions de dollars, ou 24 %, pour s'établir à 110,8 millions de dollars par rapport aux 89,4 millions de dollars de la période correspondante de l'exercice précédent.
- > Les honoraires de performance ont été de 31,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 31,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- > Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont grimpé de 24,3 millions de dollars, ou 28 %, pour se chiffrer à 109,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, alors qu'ils avaient été de 85,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- > Le BAIIA ajusté¹ a reculé de 5,5 millions de dollars, ou 13 %, pour atteindre 36,1 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 41,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 0,43 \$ (de base et dilué)¹ pour le quatrième trimestre de 2017, contre 0,52 \$ (de base) et 0,51 \$ (dilué) pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- > Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 0,8 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué), en baisse de 4,4 millions de dollars, ou plus de 100 %, par rapport à celui du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 5,2 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué).
- > Le résultat net ajusté¹ attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 26,8 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action (de base et dilué)¹, contre 30,7 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action (de base) et 0,37 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016.

**Comparaison du trimestre considéré
et du trimestre précédent**

- > Le total des actifs sous gestion a augmenté de 5,9 milliards de dollars, ou 4,8 %, pour se fixer à 128,9 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 123,0 milliards de dollars au 30 septembre 2017.
- > Les honoraires de gestion et autres revenus pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 5,3 millions de dollars, ou 5 %, pour s'établir à 110,8 millions de dollars par rapport aux 105,5 millions de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.
- > Les honoraires de performance ont été de 31,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 1,6 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.
- > Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont augmenté de 24,9 millions de dollars, ou 29 %, pour se chiffrer à 109,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, alors qu'ils avaient été de 84,9 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.
- > Le BAIIA ajusté¹ a progressé de 9,1 millions de dollars, ou 33 %, pour atteindre 36,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 27,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Le BAIIA ajusté par action¹ s'est élevé à 0,43 \$ (de base et dilué) pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 0,33 \$ (de base) et 0,32 \$ (dilué) pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.
- > Le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 0,8 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué), en baisse de 3,8 millions de dollars, ou plus de 100 %, par rapport à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2017, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 4,6 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action (de base et dilué).
- > Le résultat net ajusté¹ attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 26,8 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action (de base et dilué), contre 22,2 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base) et 0,26 \$ par action (dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 82.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

- > Les honoraires de gestion et autres revenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont accrus de 114,6 millions de dollars, ou 37 %, pour s'établir à 424,5 millions de dollars par rapport aux 309,9 millions de dollars de l'exercice précédent.
- > Les honoraires de performance ont été de 34,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 34,3 millions de dollars pour l'exercice précédent.
- > Les frais de vente et charges générales et administratives et les frais des gestionnaires externes ont grimpé de 108,6 millions de dollars, ou 43 %, pour se chiffrer à 360,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, alors qu'ils avaient été de 252,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.
- > Le BAIIA ajusté a progressé de 9,6 millions de dollars, ou 9 %, pour atteindre 116,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 107,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté par action s'est élevé à 1,42 \$ (de base) et à 1,33 \$ (dilué) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 1,41 \$ (de base) et 1,37 \$ (dilué) pour l'exercice précédent.
- > L'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est soldé par un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 10,7 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action (de base) et 0,12 \$ par action (dilué), en baisse de 10,1 millions de dollars, ou 57 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, au cours duquel le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société avait été de 20,8 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base et dilué).
- > Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 94,2 millions de dollars, ou 1,15 \$ par action (de base) et 1,07 \$ par action (dilué), contre 87,3 millions de dollars, ou 1,15 \$ par action (de base) et 1,08 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

RÉSULTATS FINANCIERS

TABLEAU 1 – ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET ACTIFS SOUS GESTION

Actifs sous gestion (en millions de dollars)	Aux			Variation	
	31 décembre 2017	30 septembre 2017	31 décembre 2016	POS (NÉG) d'un trimestre à l'autre ²	POS (NÉG) d'un exercice à l'autre ²
Actifs sous gestion	128 901	123 003	116 925	5 898	11 976

États du résultat net (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos			Variation	
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre 2017	Le 31 décembre 2016	POS (NÉG) d'un trimestre à l'autre ²	POS (NÉG) d'un exercice à l'autre ²
Produits					
Honoraires de gestion	105 350	100 997	85 085	4 353	20 265
Honoraires de performance – actifs traditionnels	10 039	1 603	5 246	8 436	4 793
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	21 195	1	26 341	1 194	(5 146)
Autres revenus	5 462	4 526	4 296	936	1 166
	142 046	107 127	120 968	34 919	21 078
Charges					
Frais de vente et charges générales et administratives	109 457	84 498	84 407	(24 959)	(25 050)
Frais des gestionnaires externes	404	425	1 172	21	768
Amortissement des immobilisations corporelles	964	966	894	(8)	(80)
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 778	10 497	16 366	1 709	7 588
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	4 835	2 641	5 253	(2 194)	418
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	2 880	375	1 072	(2 505)	(1 808)
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	6 866	2 357	805	(4 509)	(6 061)
Frais d'acquisition	1 679	378	3 160	(1 301)	1 481
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	42	480	-	438	(42)
Autres (produits) charges ³	(128)	2	(548)	130	(420)
Total des charges	135 777	102 619	112 581	(33 158)	(23 196)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	6 269	4 508	8 387	1 761	(2 118)
Impôt sur le résultat	5 185	(263)	3 142	(5 448)	(2 043)
Résultat net	1 084	4 771	5 245	(3 687)	(4 161)
Attribuable :					
Aux actionnaires de la Société	763	4 603	5 203	(3 840)	(4 440)
À la participation ne donnant pas le contrôle	321	168	42	153	279
Résultat net	1 084	4 771	5 245	(3 687)	(4 161)
PAR ACTION (DE BASE)					
BAlIA ajusté ¹	0,43	0,33	0,52	0,10	(0,09)
Résultat net	0,01	0,06	0,07	(0,05)	(0,06)
Résultat net ajusté ¹	0,32	0,27	0,38	0,05	(0,06)
PAR ACTION (DILUÉ)					
BAlIA ajusté ¹	0,43	0,32	0,51	0,11	(0,08)
Résultat net	0,01	0,05	0,06	(0,04)	(0,05)
Résultat net ajusté ¹	0,32	0,26	0,37	0,06	(0,05)

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 82.

2. POS : positive; NÉG : négative.

3. Les autres charges (produits) tiennent compte du poste suivant : « Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements ».

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 1 – ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET ACTIFS SOUS GESTION (SUITE)

États du résultat net (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Exercices clos		Variation
	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016	POS (NÉG) d'un exercice à l'autre ²
Produits			
Honoraires de gestion	405 056	297 717	107 339
Honoraires de performance – actifs traditionnels	13 379	5 840	7 539
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	21 193	28 441	(7 248)
Autres revenus	19 468	12 146	7 322
	459 096	344 144	114 952
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives	358 454	248 469	(109 985)
Frais des gestionnaires externes	2 176	3 586	1 410
Amortissement des immobilisations corporelles	3 817	3 401	(416)
Amortissement des immobilisations incorporelles	41 110	42 723	1 613
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	11 479	12 897	1 418
Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat	5 852	(3 337)	(9 189)
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts	15 150	7 956	(7 194)
Frais d'acquisition	5 434	11 691	6 257
Profit sur la cession de la participation dans des coentreprises	-	(15 013)	(15 013)
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise	-	(5 827)	(5 827)
Perte sur la cession de filiales	-	8 315	8 315
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	-	7 921	7 921
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	893	-	(893)
Autres (produits) charges ³	(137)	(843)	(706)
Total des charges	444 227	321 939	(122 288)
Résultat avant l'impôt sur le résultat	14 868	22 205	(7 337)
Impôt sur le résultat	4 156	4 124	(32)
Résultat net	10 712	18 081	(7 369)
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société	10 671	20 777	(10 106)
À la participation ne donnant pas le contrôle	41	(2 696)	2 737
Résultat net	10 712	18 081	(7 369)
PAR ACTION (DE BASE)			
BAlIA ajustés ¹	1,42	1,41	0,01
Résultat net	0,13	0,27	(0,14)
Résultat net ajusté ¹	1,15	1,15	-
PAR ACTION 'DILUÉ'			
BAlIA ajusté ¹	1,33	1,37	(0,04)
Résultat net	0,12	0,27	(0,15)
Résultat net ajusté ¹	1,07	1,12	(0,05)

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 82.

2. POS : positive; NÉG : négative.

3. Les autres charges (produits) tiennent compte des postes suivants : « Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements » et « Quote-part du résultat net des coentreprises ». Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 2 – DONNÉES CHOISIES DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Trésorerie et équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à des restrictions et placements	47 417	49 742
Débiteurs	128 398	116 401
Autres actifs courants	10 082	6 547
Total des actifs courants	185 897	172 690
Goodwill	523 885	541 030
Immobilisations incorporelles	462 281	458 760
Autres actifs non courants	32 852	28 207
Total des actifs	1 204 915	1 200 687
Créditeurs et charges à payer	114 008	89 160
Autres passifs courants	39 419	25 575
Total des passifs courants	153 427	114 735
Dette à long terme	292 417	429 140
Déventures convertibles	77 461	-
Obligations au titre du prix d'achat	58 086	21 498
Impôt sur le résultat différé	16 014	22 926
Autres passifs non courants	15 499	15 743
Total des passifs	612 904	604 042
Capitaux propres		
Attribuables aux actionnaires de la Société	592 545	566 236
Attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle	(534)	30 409
	592 011	596 645
Total des passifs et des capitaux propres	1 204 915	1 200 687

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET PERFORMANCE GLOBALE

Actifs sous gestion

Fiera Capital tire ses produits principalement des actifs sous gestion. Ses produits sont, pour la plupart, calculés en pourcentage des actifs sous gestion de la Société. La variation des actifs sous gestion de Fiera Capital est fonction i) du montant des nouveaux mandats (« nouveaux »); ii) du montant des retraits (« perdus »); iii) du montant des dépôts et retraits des clients existants (« contributions nettes »); iv) de l'appréciation ou de la dépréciation de la valeur de marché des actifs détenus dans le portefeuille de placements (« marché ») et v) des acquisitions d'entreprises (« acquisitions ») ou d'une cession d'entreprise (« cession »). En termes simples, la « variation nette » correspond à la somme des nouveaux mandats, des mandats perdus, des contributions nettes, de la variation des valeurs de marché et de l'incidence des fluctuations des taux de change. De plus, les actifs sous gestion moyens d'une période donnée correspondent à la moyenne de la valeur de clôture des actifs sous gestion des mois compris dans la période.

Il y a lieu de consulter la note 4 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de l'exercice clos en 2017 pour un complément d'information sur les regroupements d'entreprises réalisés par Fiera Capital au cours de l'exercice précédent. Il convient d'en faire la lecture conjointement à l'analyse qui suit. Il convient également de se reporter au diagramme sur l'évolution de la Société, à la page 66, pour connaître les détails et le calendrier des acquisitions et des créations.

Les tableaux 3, 4 et 5 ci-après résument les variations des actifs sous gestion de la Société.

TABLEAU 3 – ACTIFS SOUS GESTION¹ (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	Trimestres clos		
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre 2017	Le 31 décembre 2016
Actifs sous gestion à l'ouverture de la période	123 003	125 658	112 465
Variation nette	3 811	(2 655)	1 248
Acquisitions (cession)/ajustements	2 087	-	3 212
Actifs sous gestion à la clôture de la période	128 901	123 003	116 925
Actifs sous gestion moyens	127 830	123 886	114 064

1. Les actifs sous gestion tiennent compte de l'incidence du change.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

TABLEAU 4 – ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE – VARIATION D'UN TRIMESTRE À L'AUTRE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	30 septembre 2017	Nouveaux	Perdus	Contributions nettes	Marché	Incidence du change	Acquisitions/ (cession) ajustements	31 décembre 2017
Marchés institutionnels	64 358	2 884	(838)	(689)	2 315	8	-	68 038
Gestion privée	25 720	408	(275)	3	430	33	-	26 319
Marché des conseillers aux investisseurs	32 925	317	(1 127)	(546)	854	34	2 087	34 544
Actifs sous gestion à la clôture de la période	123 003	3 609	(2 240)	(1 232)	3 599	75	2 087	128 901

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations trimestrielles

Le total des actifs sous gestion a augmenté de 5,9 milliards de dollars, ou 4,8 %, pour s'établir à 128,9 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 123,0 milliards de dollars au 30 septembre 2017. Cette augmentation s'explique principalement par de nouveaux mandats de 3,6 milliards de dollars et par une appréciation des marchés de 3,6 milliards de dollars, conjugués à l'entente de 2,1 milliards de dollars conclue avec City National Rochdale (« CNR ») visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents. Ces augmentations des actifs sous gestion ont été en partie contrebalancées par des mandats perdus de 2,2 milliards de dollars et par des contributions nettes négatives de 1,2 milliard de dollars pour le quatrième trimestre de 2017.

Les actifs sous gestion du secteur des Marchés institutionnels ont augmenté de 3,7 milliards de dollars, ou 5,7 %, pour s'établir à 68,0 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 64,4 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux nouveaux mandats obtenus au cours du trimestre, surtout dans les stratégies de placement Actions mondiales, Actions internationales, Investissements guidés par le passif et Revenu fixe, pour un total de 2,9 milliards de dollars, combinés à l'appréciation des marchés de 2,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2017. Ces augmentations ont été en partie contrebalancées par une contribution nette négative de 0,7 milliard de dollars et par des pertes de clients s'élevant à 0,8 milliard de dollars, en raison principalement de clients qui ont fusionné leurs activités soit avec un autre régime de retraite, soit avec d'autres plateformes et qui ont subi des retraits de leurs propres clients.

Les actifs sous gestion de la clientèle de la Gestion privée ont enregistré une hausse de 0,6 milliard de dollars, ou 2,3 %, pour atteindre 26,3 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 25,7 milliards de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette hausse est avant tout attribuable aux nouveaux mandats nets obtenus aux États-Unis, combinés à l'appréciation des marchés au cours du quatrième trimestre de 2017.

Les actifs sous gestion de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont affiché une hausse de 1,6 milliard de dollars, ou 4,9 %, pour s'établir à 34,5 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 32,9 milliards de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette hausse est principalement attribuable aux actifs sous gestion additionnels de 2,1 milliards de dollars par suite de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds communs Marchés Émergents, conjugués à une appréciation des marchés de 0,8 milliard de dollars pour la période et aux nouveaux dépôts de 0,3 milliard de dollars. Ces hausses ont été en partie contrebalancées par des retraits nets de 1,4 milliard de dollars effectués principalement par un partenaire stratégique pour lequel les honoraires étaient calculés en fonction de points de base peu élevés au quatrième trimestre de 2017.

TABLEAU 5 – ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE – VARIATIONS DEPUIS L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	31 décembre 2016	Nouveaux	Perdus	Contributions nettes	Marché	Incidence du change	Acquisition (cession)/ajustements	31 décembre 2017
Marchés institutionnels	58 264	7 659	(3 801)	731	6 373	(1 188)	-	68 038
Gestion privée	25 383	2 029	(674)	(1 013)	2 099	(1 505)	-	26 319
Marché des conseillers aux investisseurs	33 278	1 509	(3 788)	(1 153)	3 115	(504)	2 087	34 544
Actifs sous gestion à la clôture de la période	116 925	11 197	(8 263)	(1 435)	11 587	(3 197)	2 087	128 901

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Variations depuis l'ouverture de l'exercice

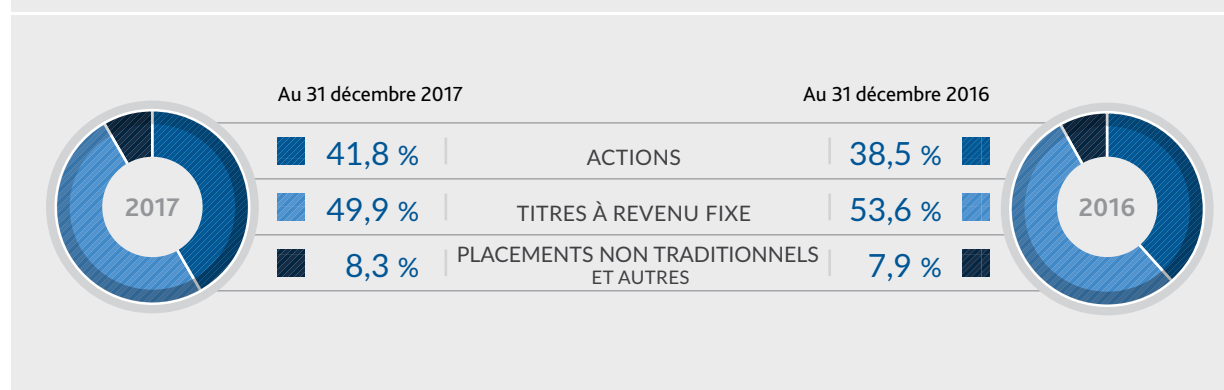
Le total des actifs sous gestion a augmenté de 12,0 milliards de dollars, ou 10,2 %, pour s'établir à 128,9 milliards de dollars au 31 décembre 2017, contre 116,9 milliards de dollars au 31 décembre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par de nouveaux mandats de 11,2 milliards de dollars provenant essentiellement de la clientèle des Marchés institutionnels et de la Gestion privée, combinés à une appréciation des marchés de 11,6 milliards de dollars et aux actifs sous gestion additionnels de 2,1 milliards de dollars par suite de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents, partiellement contrebalancés par des mandats perdus de 8,3 milliards de dollars et par les contributions nettes négatives de 1,4 milliard de dollars. Finalement, la fluctuation du taux de change du dollar américain a eu une incidence défavorable d'environ 3,2 milliards de dollars sur les actifs sous gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Les graphiques ci-après illustrent la ventilation des actifs sous gestion de la Société par catégories de clientèle et par catégories d'actifs au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016.

ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES DE CLIENTÈLE



ACTIFS SOUS GESTION PAR CATÉGORIES D'ACTIFS



Produits

Les produits de la Société sont formés i) des honoraires de gestion, ii) des honoraires de performance et iii) des autres revenus. Le calcul des honoraires de gestion est fondé sur les actifs sous gestion et, pour chaque catégorie de clientèle, le calcul des produits est essentiellement basé sur la valeur moyenne des actifs sous gestion à la clôture de chaque jour, mois ou trimestre civil, conformément aux dispositions contractuelles. La Société perçoit aussi des honoraires de performance dans le cadre de certains mandats. Elle classe ses honoraires de performance dans deux catégories : ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement traditionnels et ceux générés sur les actifs ou stratégies de placement non traditionnels. Les autres revenus se composent principalement des frais de courtage et des honoraires de consultation, dont le montant n'est pas fonction des actifs sous gestion.

TABLEAU 6 – PRODUITS – VARIATIONS TRIMESTRIELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Trimestres clos			Variation	
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre 2017	Le 31 décembre 2016	D'un trimestre à l'autre	D'un exercice à l'autre
Marchés institutionnels	49 023	47 285	37 347	1 738	11 676
Gestion privée	26 461	26 174	25 463	287	998
Marché des conseillers aux investisseurs	29 866	27 538	22 275	2 328	7 591
Total des honoraires de gestion	105 350	100 997	85 085	4 353	20 265
Honoraires de performance – actifs traditionnels	10 039	1 603	5 245	8 436	4 794
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	21 195	1	26 342	21 194	(5 147)
Total des honoraires de performance	31 234	1 604	31 587	29 630	(353)
Autres revenus	5 462	4 526	4 296	936	1 166
Total des produits	142 046	107 127	120 968	34 919	21 078

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, les produits se sont accrus de 21,0 millions de dollars, ou 17 %, pour se fixer à 142,0 millions de dollars, contre 121,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre des produits tient principalement à la prise en compte d'un trimestre entier des activités européennes par suite de l'acquisition de Fiera Capital (Europe) (auparavant, Charlemagne Capital Limited) [« Fiera Capital (Europe) »], combinée à de la croissance interne, provenant essentiellement des secteurs Marchés institutionnels et Gestion privée. La conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents, en décembre 2017, a aussi participé à la croissance des produits.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont monté de 20,3 millions de dollars, ou 24 %, pour atteindre 105,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 85,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La ventilation de l'augmentation globale des honoraires de gestion et par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 ont augmenté de 11,7 millions de dollars, ou 31 %, pour se fixer à 49,0 millions de dollars, comparativement à 37,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion tient principalement des produits additionnels attribuables à la hausse des actifs sous gestion nets découlant de l'obtention de nouveaux mandats de la stratégie Actions mondiales, notamment aux États-Unis et au Canada, et d'une appréciation des marchés au cours des douze derniers mois, combinés à l'inclusion de Fiera Capital (Europe) à la fin de 2016 et à la croissance des stratégies de placement privé alternatives.
- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée se sont accrus de 1,0 million de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 26,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 25,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique avant tout par la hausse des actifs sous gestion découlant de l'obtention de nouveaux mandats aux États-Unis.
- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont progressé de 7,6 millions de dollars, ou 34 %, au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, pour se chiffrer à 29,9 millions de dollars, contre 22,3 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette progression découle essentiellement de l'inclusion des produits provenant des activités européennes par suite de l'acquisition de Fiera Capital (Europe) ainsi que de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds communs Marchés Émergents, en décembre 2017.

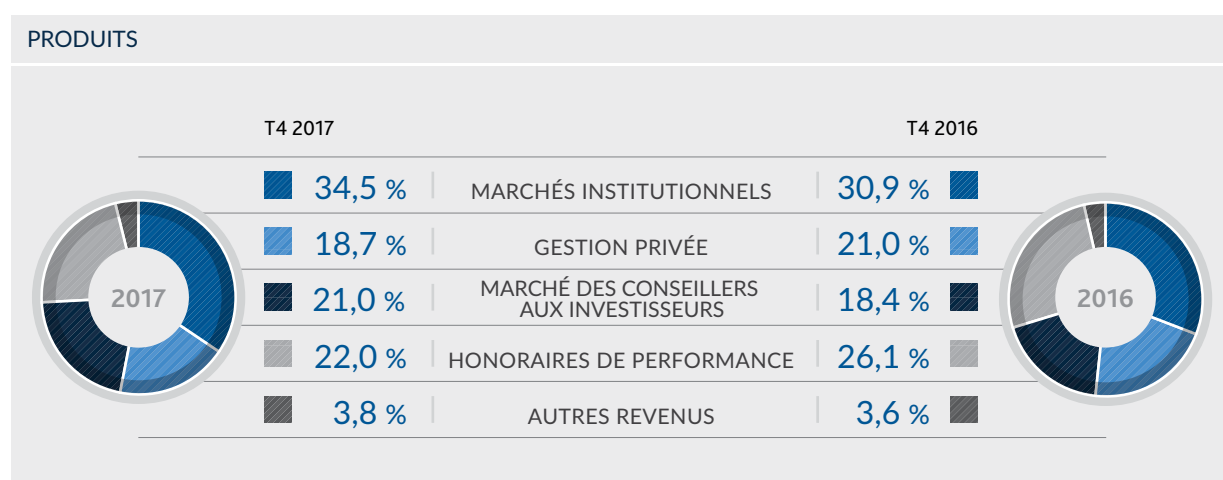
Honoraires de performance

Les honoraires de performance se sont établis à 31,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 31,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul des honoraires de performance des actifs non traditionnels imputable à la baisse de rendement du fonds de couverture a été en partie compensé par la hausse des honoraires de performance des actifs traditionnels.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 1,2 million de dollars, ou 27 %, pour s'élever à 5,5 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 4,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable essentiellement aux produits additionnels tirés des stratégies de placement privé alternatives.

Le graphique ci-après illustre la ventilation des produits de la Société pour les trimestres clos le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2016.



Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, les produits ont monté de 34,9 millions de dollars, ou 33 %, pour se fixer à 142,0 millions de dollars, comparativement à 107,1 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette montée des produits s'explique surtout par les honoraires de performance comptabilisés au quatrième trimestre, combinés à la hausse des honoraires de gestion.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 4,4 millions de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 105,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 101,0 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. La répartition des honoraires de gestion par catégorie de clientèle se détaille comme suit :

- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 1,7 million de dollars, ou 4 %, pour s'établir à 49,0 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 47,3 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. L'augmentation séquentielle tient surtout des nouveaux mandats aux États-Unis.
- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 0,3 million de dollars, ou 1 %, pour s'établir à 26,5 millions de dollars au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, par rapport à 26,2 millions de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2017, cette progression étant principalement attribuable à la croissance interne aux États-Unis et à l'appréciation des marchés.
- > Les honoraires de gestion tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont augmenté de 2,4 millions de dollars, ou 9 %, pour s'élever à 29,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 27,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017, ce qui s'explique principalement par l'inclusion des produits découlant de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents.

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2017

Honoraires de performance

Les honoraires de performance, qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, se sont chiffrés à 31,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, comparativement à 1,6 million de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 0,9 million de dollars, ou 21 %, pour s'élever à 5,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 4,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation s'explique essentiellement par les produits additionnels tirés des stratégies de placement privé alternatives.

TABLEAU 7 – PRODUITS – VARIATIONS DEPUIS L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Exercices clos		Variation
	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016	D'un exercice à l'autre
Marchés institutionnels	185 452	124 525	60 927
Gestion privée	106 599	98 694	7 905
Marché des conseillers aux investisseurs	113 005	74 498	38 507
Total des honoraires de gestion	405 056	297 717	107 339
Honoraires de performance – actifs traditionnels	13 379	5 840	7 539
Honoraires de performance – actifs non traditionnels	21 193	28 441	(7 248)
Total des honoraires de performance	34 572	34 281	291
Autres revenus	19 468	12 146	7 322
Total des produits	459 096	344 144	114 952

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les produits ont progressé de 114,6 millions de dollars, ou 33 %, pour se fixer à 459,1 millions de dollars, comparativement à 344,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression s'explique surtout par la comptabilisation des activités d'un exercice entier par suite de l'acquisition d'Apex et de Fiera Capital (Europe) ainsi que par la croissance de la division des stratégies de placement privé alternatives, combinées à la croissance interne provenant essentiellement de la clientèle des Marchés institutionnels et de la Gestion privée.

Honoraires de gestion

Les honoraires de gestion ont progressé de 107,4 millions de dollars, ou 36 %, pour s'établir à 405,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 297,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. La ventilation de l'augmentation globale des honoraires de gestion et de l'augmentation par catégories de clientèle s'établit comme suit :

- > Les produits tirés de la clientèle des Marchés institutionnels ont augmenté de 60,9 millions de dollars, ou 49 %, pour s'établir à 185,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 124,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des honoraires de gestion tient à la hausse des actifs sous gestion nets découlant de l'obtention de nouveaux mandats dans les stratégies Actions mondiales et les stratégies de placement privé alternatives. En outre, la comptabilisation des activités d'un exercice entier d'Apex Capital Management Inc. (« Apex ») et de Fiera Capital (Europe) a contribué à la croissance des produits.
- > Les produits tirés de la clientèle de la Gestion privée ont progressé de 7,9 millions de dollars, ou 8 %, pour s'établir à 106,6 millions de dollars à l'exercice clos le 31 décembre 2017, par rapport à 98,7 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette progression s'explique essentiellement par l'obtention de nouveaux mandats et par la forte appréciation des marchés au cours des douze derniers mois.
- > Les produits tirés de la clientèle du Marché des conseillers aux investisseurs ont augmenté de 38,5 millions de dollars, ou 52 %, pour s'élever à 113,0 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 74,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation découle essentiellement de l'inclusion des produits provenant de la comptabilisation des activités d'un exercice entier de Fiera Capital (Europe) et d'Apex et, plus récemment, de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds Marchés Émergents aux États-Unis.

Honoraires de performance

Le total des honoraires de performance s'est chiffré à 34,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à 34,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des honoraires de performance des actifs traditionnels a été en partie contrebalancée par la baisse des honoraires de performance des actifs non traditionnels en raison du rendement moindre du fonds de couverture.

Autres revenus

Les autres revenus ont augmenté de 7,3 millions de dollars, ou 60 %, pour s'élever à 19,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 12,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout au sein des stratégies de placement privé alternatives.

Frais de vente et charges générales et administratives

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice

Les frais de vente et charges générales et administratives ont monté de 25,1 millions de dollars, ou 30 %, pour s'établir à 109,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 84,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse des coûts est surtout imputable au volume plus élevé découlant de la prise en compte des activités des sociétés acquises pour un exercice entier, combiné à une augmentation de la rémunération variable liée aux ententes de rémunération fondée sur des actions et de la trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 25,0 millions de dollars, ou 30 %, pour se chiffrer à 109,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 84,5 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à la rémunération liée aux honoraires de performance comptabilisée au cours du trimestre clos le 31 décembre 2017, combinée aux coûts constants visant à soutenir la croissance et au développement de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Les frais de vente et charges générales et administratives ont augmenté de 110,0 millions de dollars, ou 44 %, pour se chiffrer à 358,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 248,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des coûts est imputable au volume accru d'opérations à la suite de la croissance et du développement de la Société à l'échelle mondiale ainsi qu'à des hausses de la rémunération variable liée aux ententes de rémunération fondée sur des actions et de la trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer.

Frais des gestionnaires externes

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais des gestionnaires externes se sont établis à 0,4 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, ce qui représente une diminution de 0,8 million de dollars, ou 66 %, comparativement à ceux de 1,2 million de dollars inscrits pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais des gestionnaires externes pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 sont demeurés stables, à 0,4 million de dollars, comparativement à 0,4 million de dollars au trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Les frais des gestionnaires externes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont diminué de 1,4 million de dollars, ou 39 %, pour se chiffrer à 2,2 millions de dollars, comparativement à ceux de 3,6 millions de dollars de l'exercice précédent.

Dotation aux amortissements

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles s'est élevé à 1,0 million de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 0,9 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles s'est établi à 8,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, ce qui représente une diminution de 7,6 millions de dollars, ou 46 %, contre 16,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution découle essentiellement de l'amortissement des immobilisations incorporelles relativement à la comptabilisation de l'acquisition de Fiera Capital (Europe) qui a été finalisée au cours du trimestre clos le 31 décembre 2016.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

L'amortissement des immobilisations corporelles est demeuré stable, à 1,0 million de dollars, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, comparativement à celui du trimestre précédent clos le 30 septembre 2017.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 1,7 million de dollars, ou 16 %, pour s'établir à 8,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, comparativement à 10,5 millions de dollars du trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette diminution est principalement attribuable à la finalisation de la comptabilisation de l'acquisition des immobilisations incorporelles relatives à l'acquisition de Charlemagne.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

L'amortissement des immobilisations corporelles a progressé de 0,4 million de dollars, ou 12 %, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, pour atteindre 3,8 millions de dollars, contre 3,4 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

L'amortissement des immobilisations incorporelles a reculé de 1,6 million de dollars, ou 4 %, pour atteindre 41,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 42,7 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la finalisation de la comptabilisation des immobilisations incorporelles relatives à l'acquisition de Charlemagne.

Il y a lieu de consulter la note 4 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un complément d'information sur l'acquisition des immobilisations incorporelles découlant des acquisitions d'entreprises.

Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont reculé de 0,4 million de dollars, ou 8 %, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, pour se fixer à 4,8 millions de dollars, contre 5,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à une variation négative découlant de la stratégie de la Société qui s'articule autour de l'échange du taux d'intérêt variable applicable à une tranche de sa dette contre un taux d'intérêt fixe.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont augmenté de 2,2 millions de dollars, ou 83 %, pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, pour se fixer à 4,8 millions de dollars, contre 2,6 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation est principalement attribuable à une variation positive découlant de la stratégie de la Société qui s'articule autour de l'échange du taux d'intérêt variable applicable à une tranche de sa dette contre un taux d'intérêt fixe.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières ont diminué de 1,4 million de dollars, ou 11 %, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, pour se fixer à 11,5 millions de dollars, contre 12,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ce recul est principalement attribuable à l'incidence nette des swaps de devises et de taux d'intérêt pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Une charge de 2,9 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, en regard d'une charge de 1,1 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à la charge additionnelle découlant de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents au cours du quatrième trimestre de 2017.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Une charge de 2,9 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, en regard d'une charge de 0,4 million de dollars (qui comprend un profit de 0,8 million de dollars sur la réévaluation de l'obligation au titre du prix d'achat) pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette hausse est surtout attribuable à la charge additionnelle découlant de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents au cours du quatrième trimestre de 2017.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Une charge de 5,9 millions de dollars a été inscrite pour la désactualisation et la variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, en regard d'un profit de 3,3 millions de dollars (qui comprend un recouvrement de 6,4 millions de dollars relatif à Gestion de portefeuille Natcan inc.) pour l'exercice précédent.

Frais d'acquisition et coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont augmenté de 4,5 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour s'établir à 8,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 4,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation des frais d'acquisition et coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts est essentiellement attribuable aux coûts de restructuration plus élevés au quatrième trimestre de 2017 comparativement au quatrième trimestre de 2016.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont augmenté de 5,8 millions de dollars, ou plus de 100 %, pour s'établir à 8,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 2,7 millions de dollars pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux coûts de restructuration plus élevés et aux charges plus importantes découlant de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Les frais d'acquisition et les coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts ont augmenté de 1,0 million de dollars, ou 5 %, pour s'établir à 20,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 19,6 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation des frais d'acquisition et des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts est essentiellement attribuable aux coûts de restructuration et d'intégration plus élevés, compensés en partie par la baisse des frais d'acquisition en 2017.

BAIIA ajusté

Le tableau suivant présente respectivement le BAIIA ajusté¹ et le BAIIA ajusté par action¹ de la Société pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

TABLEAU 8 – BAIIA AJUSTÉ¹ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	Trimestres clos			Exercices clos	
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre, 2017	Le 31 décembre 2016	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016
Résultat net	1 084	4 771	5 245	10 712	18 081
BAIIA ¹	20 846	18 612	30 899	71 274	81 226
BAIIA ajusté ¹	36 056	27 020	41 599	116 753	107 196
Par action (de base) ¹	0,43	0,33	0,52	1,42	1,41
Par action (dilué) ¹	0,43	0,32	0,51	1,33	1,37

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 82.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, le BAIIA ajusté a été en baisse de 5,5 millions de dollars, ou 13 %, pour atteindre 36,1 millions de dollars, ou 0,43 \$ par action (de base et dilué), contre 41,6 millions de dollars, ou 0,52 \$ par action (de base) et 0,51 \$ par action (dilué), pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le BAIIA ajusté du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 a diminué du fait de la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance et le développement de la Société et de l'augmentation des charges de rémunération variable liée aux honoraires de performance. Ces facteurs ont été compensés en partie par la progression des honoraires de gestion découlant de la croissance du marché et de la croissance interne, de la mise en œuvre des stratégies de placement privé alternatives, de la comptabilisation des activités de Fiera Capital (Europe) pour un trimestre entier et de la conclusion de l'entente avec CNR visant l'acquisition des activités de gestion du Fonds commun Marchés Émergents en décembre 2017.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, le BAIIA ajusté a progressé de 9,1 millions de dollars, ou 33 %, pour s'établir à 36,1 millions de dollars, soit 0,43 \$ par action (de base et dilué), contre 27,0 millions de dollars, ou 0,33 \$ par action (de base) et 0,32 \$ par action (dilué), au trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette progression est avant tout attribuable à la hausse des produits découlant des honoraires de performance qui sont habituellement comptabilisés en juin et en décembre de chaque année, contrebalancée en partie par la hausse de l'ensemble des charges d'exploitation nécessaires pour soutenir la croissance et le développement de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, le BAIIA ajusté a progressé de 9,6 millions de dollars, ou 9 %, pour s'établir à 116,8 millions de dollars, soit 1,42 \$ par action (de base) et 1,33 \$ par action (dilué), contre 107,2 millions de dollars, ou 1,41 \$ par action (de base) et 1,37 \$ par action (dilué), pour l'exercice précédent.

Cette progression du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 est avant tout attribuable à une hausse des produits provenant des actifs sous gestion découlant de la croissance interne et de la croissance du marché ainsi que des diverses acquisitions par rapport à l'exercice précédent, en partie annulée par une augmentation de la rémunération variable liée aux ententes de rémunération fondée sur des actions et de la trésorerie à long terme conclues avec des professionnels importants du secteur des placements visant à garantir la croissance constante des produits et des stratégies de placement et à y contribuer, par une hausse des charges de rémunération variable liée aux honoraires de performance et par des charges d'exploitation plus élevées pour soutenir la croissance et le développement de la Société.

Résultat net

Le tableau suivant présente respectivement le résultat net et le résultat net ajusté de la Société pour les trimestres et les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

TABLEAU 9 – RÉSULTAT NET ET RÉSULTAT NET AJUSTÉ¹ (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES DONNÉES PAR ACTION)

	Trimestres clos			Exercices clos	
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre, 2017	Le 31 décembre 2016	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	763	4 603	5 203	10 671	20 777
Amortissement des immobilisations corporelles	964	966	894	3 817	3 401
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 778	10 497	16 366	41 110	42 723
Rémunération fondée sur des actions*	3 871	4 816	6 210	18 287	15 107
Coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts*	6 866	2 357	805	15 150	7 956
Frais d'acquisition*	1 679	378	3 160	5 434	11 691
Profit sur la cession de la participation dans une coentreprise*	-	-	-	-	(15 013)
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente*)	-	-	-	-	7 921
Perte découlant de la cession de la participation dans des filiales*	-	-	-	-	8 307
Profit sur la réévaluation de l'obligation au titre du prix d'achat ²	-	(800)	-	(800)	(6 408)
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise*	-	-	-	-	(5 827)
Incidence de la loi américaine <i>Tax Cuts and Jobs Act</i> sur l'impôt sur le résultat futur	6 017			6 017	
Impôt sur le résultat applicable aux éléments ci dessus*	2 097	581	1 910	5 469	3 308
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	26 841	22 236	30 728	94 217	87 327
Par action (de base)					
Résultat net	0,01	0,06	0,07	0,13	0,27
Résultat net ajusté ¹	0,32	0,27	0,38	1,15	1,15
Par action (dilué)					
Résultat net	0,01	0,05	0,06	0,12	0,27
Résultat net ajusté ¹	0,32	0,26	0,37	1,07	1,12

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* et le tableau de rapprochement connexe, à la page 82.

2. Comptabilisé au poste « Désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat » à l'état consolidé du résultat net.

Le résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 a été retraité pour exclure le profit sur la cession de la participation dans une coentreprise, la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, la perte découlant de la cession de la participation dans des filiales, le profit sur la réévaluation de l'obligation au titre du prix d'achat et le profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 0,8 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué), contre 5,2 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base) et 0,06 \$ par action (dilué), pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution du résultat net s'explique surtout par une charge de 6,0 millions de dollars, ou 0,07 \$ par action (de base et dilué), comptabilisée au quatrième trimestre de 2017 par suite de la ratification, le 22 décembre 2017, de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 0,8 million de dollars, ou 0,01 \$ par action (de base et dilué), contre 4,6 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action (de base) et 0,05 \$ par action (dilué), pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017. Cette diminution du résultat net s'explique surtout par une charge de 6,0 millions de dollars comptabilisée au quatrième trimestre de 2017 par suite de la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*, compensée en partie par une hausse du résultat avant impôt imputable aux honoraires de performance et aux honoraires de gestion plus élevés.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a présenté un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 10,7 millions de dollars, ou 0,13 \$ par action (de base) et 0,12 \$ par action (dilué), contre 20,8 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base et dilué), pour l'exercice précédent. Cette diminution s'explique surtout par le fait que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2016 comprenait un profit de 5,8 millions de dollars lié à l'acquisition du contrôle d'une participation dans une coentreprise liée à Fiera Immobilier, un profit de 15,0 millions de dollars sur la cession d'Axiom et la réévaluation d'une obligation de 6,4 millions de dollars au titre du prix d'achat liée à Natcan, partiellement contrebalancés par la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente liés à Fiera Quantum de 16,2 millions de dollars, combinée à une charge de 6,0 millions de dollars comptabilisée en 2017 par suite de la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*.

Résultat net ajusté¹

La Société recourt au résultat net ajusté comme l'une des principales mesures de performance non conformes aux IFRS puisqu'il s'agit d'un excellent indicateur de sa capacité de générer des flux de trésorerie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS* pour obtenir la définition de résultat net ajusté.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 26,8 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action (de base et dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, contre 30,7 millions de dollars, ou 0,38 \$ par action (de base) et 0,37 \$ par action (dilué), pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2016. Le résultat net ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 reflétait le résultat net, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la rémunération fondée sur des actions de 13,6 millions de dollars, ou 0,16 \$ par action (de base et dilué), ainsi que des frais d'acquisition et des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts de 12,5 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action (de base et dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat, ainsi que de la charge relative à la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*.

Comparaison du trimestre considéré et du trimestre précédent

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un résultat net ajusté de 26,8 millions de dollars, ou 0,32 \$ par action (de base et dilué), soit une hausse de 4,6 millions de dollars par rapport à celui inscrit pour le trimestre précédent clos le 30 septembre 2017, qui s'était établi à 22,2 millions de dollars, ou 0,27 \$ par action (de base) et 0,26 \$ par action (dilué). Cette hausse s'explique en grande partie par une augmentation des produits imputable aux honoraires de performance et aux honoraires de gestion plus élevés, contrebalancée en partie par des charges d'exploitations plus élevées pour soutenir la croissance de la Société.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société s'est élevé à 94,2 millions de dollars, ou 1,15 \$ par action (de base) et 1,07 \$ (dilué), pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre 87,3 millions de dollars, ou 1,15 \$ par action (de base) et 1,12 \$ par action (dilué), pour l'exercice 2016. Le résultat net ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 reflétait le résultat net, compte non tenu de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles et de la rémunération fondée sur des actions de 63,2 millions de dollars, ou 0,78 \$ par action (de base) et 0,72 \$ par action (dilué), et des frais d'acquisition et des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts et d'un profit sur la réévaluation de l'obligation au titre du prix d'achat de 20,3 millions de dollars, ou 0,24 \$ par action (de base) et 0,23 \$ par action (dilué), compte tenu de l'impôt sur le résultat, ainsi que de la charge relative à la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*.

1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 82.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente, sur une base consolidée, les actifs sous gestion, le total des produits, le BAIIA ajusté¹, la marge du BAIIA ajusté¹ et le résultat net de la Société, y compris les montants par action, pour chacun des huit derniers trimestres, ainsi que pour les 12 derniers mois.

TABLEAU 10 – RÉSULTATS TRIMESTRIELS (EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES ACTIFS SOUS GESTION QUI SONT EN MILLIONS DE DOLLARS ET LES DONNÉES PAR ACTION)

	12 derniers mois ²	T4 31 déc. 2017	T3 30 sept. 2017	T2 30 juin 2017	T1 31 mars 2017	T4 31 déc. 2016	T3 30 sept. 2016	T2 30 juin 2016	T1 31 mars 2016
Actifs sous gestion	124 906	128 901	123 003	125 658	122 063	116 925	112 465	109 136	97 988
Total des produits	459 096	142 046	107 127	109 349	100 574	120 968	81 909	74 983	66 284
BAIIA ajusté ¹	116 753	36 056	27 020	28 480	25 199	41 599	25 931	23 510	16 157
Marge du BAIIA ajusté ¹	25,4 %	25,4 %	25,2 %	26,0 %	25,1 %	34,4 %	31,7 %	31,4 %	24,4 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	10 671	763	4 603	877	4 428	5 203	393	7 901	7 280
PAR ACTION (DE BASE)									
BAIIA ajusté ¹	1,42	0,43	0,33	0,35	0,31	0,52	0,33	0,32	0,22
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,13	0,01	0,06	0,01	0,05	0,07	0,01	0,11	0,10
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹	1,15	0,32	0,27	0,30	0,26	0,38	0,25	0,27	0,24
PAR ACTION (DILUÉ)									
BAIIA ajusté ¹	1,33	0,43	0,32	0,34	0,30	0,51	0,33	0,32	0,22
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	0,12	0,01	0,05	0,01	0,05	0,06	0,01	0,11	0,10
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société ¹	1,07	0,32	0,26	0,29	0,25	0,37	0,25	0,27	0,24

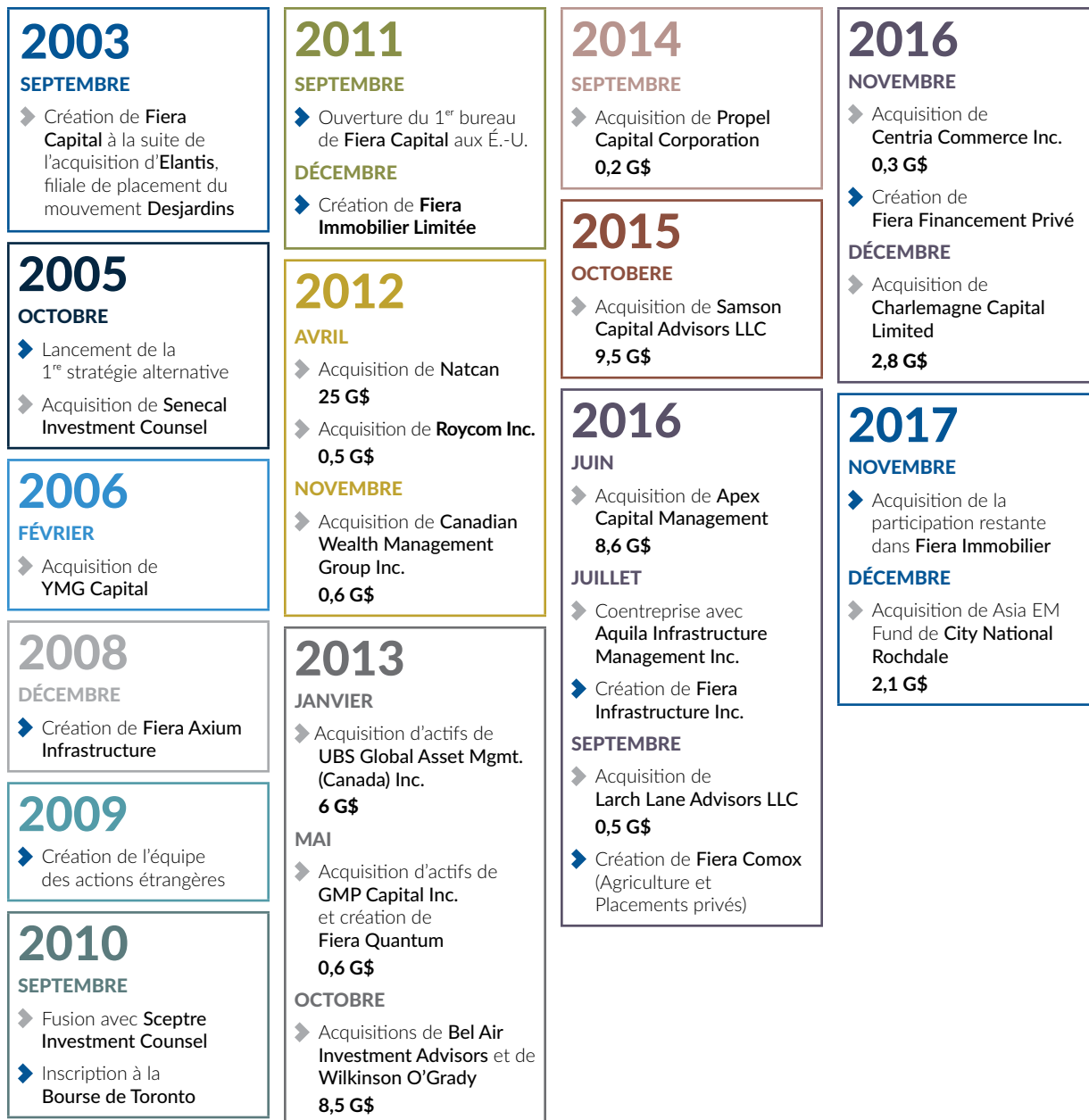
1. Voir la rubrique *Mesures non conformes aux IFRS*, à la page 82.

2. Les actifs sous gestion des 12 derniers mois représentent la moyenne des actifs sous gestion des quatre derniers trimestres.

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

Évolution de la Société

Le diagramme suivant présente les initiatives clés, notamment la croissance interne et les acquisitions d'entreprises en termes d'actifs sous gestion, dans l'évolution de la Société depuis sa création.



- ◆ Organique
- ◆ Stratégique

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

L'un des principaux objectifs financiers de la Société est de continuer à générer des flux de trésorerie à partir des activités d'exploitation supérieurs aux versements de dividendes, aux rachats d'actions, aux dépenses d'investissement et aux charges d'exploitation courantes. En plus des charges d'exploitation, la Société affecte sa trésorerie notamment aux versements de dividendes, aux remboursements sur la dette, aux dépenses d'investissement, aux acquisitions d'entreprises et aux rachats d'actions.

Le tableau suivant présente un complément d'information sur les flux de trésorerie de Fiera Capital.

TABLEAU 11 – SOMMAIRE DES TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Exercices clos	
	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	92 524	57 514
(Sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(24 062)	(144 378)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(65 887)	101 494
Augmentation nette de la trésorerie	2 575	14 630
Incidence des fluctuations des cours du change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères	(1 606)	(245)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	40 110	25 725
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	41 079	40 110

Activités depuis le début de l'exercice

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 92,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce montant découle des entrées de trésorerie de 86,0 millions de dollars liées au résultat net ajusté pour tenir compte de la dotation aux amortissements, de la rémunération fondée sur des actions, de la désactualisation des obligations au titre du prix d'achat, des intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières, de la charge d'impôt sur le résultat, de l'impôt sur le résultat payé ainsi que de la variation positive de 6,3 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation et des variations positives des autres passifs non courants de 2,1 millions de dollars au cours de la période. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la variation négative de 1,7 million de dollars des profits réalisés et non réalisés sur des instruments financiers au cours de la période.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 24,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, en raison essentiellement de 21,5 millions de dollars liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles, de 3,4 millions de dollars liés au paiement des ajustements et des obligations au titre du prix d'achat, de 2,8 millions de dollars pour le règlement d'une option de vente et de 3,2 millions de dollars pour l'achat d'immobilisations corporelles au cours de la période, en partie contrebalancées par des entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement de 5,0 millions de dollars.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 65,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, en raison principalement de la trésorerie affectée au remboursement de la dette et au règlement d'instruments financiers dérivés de 118,0 millions de dollars, de versements de dividendes de 58,3 millions de dollars, de sorties de trésorerie de 36,3 millions de dollars pour l'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle et de paiements d'intérêts sur la dette à long terme et des charges de financement de 16,1 millions de dollars, en partie contrebalancés par l'émission de débentures convertibles de 82,5 millions de dollars et par l'émission d'actions de 82,1 millions de dollars au cours de la période.

Enfin, l'incidence négative des fluctuations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères se chiffrait à 1,6 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016

Les entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 92,5 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à des entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation de 57,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation positive des entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation découle principalement de la hausse de 9,6 millions de dollars du BAIIA ajusté, tel qu'il est décrit à la rubrique *BAIIA ajusté*, combinée à une incidence positive des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 22,8 millions de dollars et à une variation positive des autres passifs non courants de 1,8 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à l'exercice précédent.

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement ont été de 24,1 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, en regard de 144,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart s'explique surtout par les sorties de trésorerie liées à l'acquisition d'Apex, de Charlemagne, de Centria et de Larch Lane de 162,9 millions de dollars en 2016, compensées en partie par le produit de 20 millions de dollars sur la cession d'une participation dans une coentreprise comptabilisé à l'exercice clos le 31 décembre 2016 et par les sorties de trésorerie de 21,5 millions de dollars liées à l'acquisition d'immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (2,9 millions de dollars pour 2016).

Les sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement se sont élevées à 65,9 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, alors que des entrées de trésorerie nettes liées aux activités de financement de 101,5 millions de dollars avaient été comptabilisées pour l'exercice précédent. L'écart d'un exercice à l'autre est essentiellement attribuable aux entrées de trésorerie nettes de 53,6 millions de dollars découlant de l'émission d'actions, de l'émission de débentures convertibles et du remboursement de la dette à long terme en 2017, comparativement à une hausse de 166,5 millions de dollars de la dette à long terme en 2016 pour financer diverses acquisitions. De plus, des sorties de trésorerie de 36,3 millions de dollars liées à l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle en 2017, contre néant en 2016, combinées à une hausse de 9,1 millions de dollars des versements de dividendes et aux intérêts plus élevés de 5,1 millions de dollars payés sur la dette à long terme ont contribué à la hausse des sorties de trésorerie liées aux activités de financement au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, comparativement à 2016.

Enfin, l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie libellée en monnaies étrangères a eu une incidence défavorable de 1,6 million de dollars sur les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, contre une incidence défavorable de 0,2 million de dollars pour l'exercice précédent.

Dettes à long terme

TABLEAU 12 – FACILITÉ DE CRÉDIT (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Facilité de crédit		
Facilité à terme	156 813	167 838
Facilité renouvelable	136 725	262 323
Autre facilité	1 585	2 039
Charges de financement différées	(1 352)	(1 777)
	293 771	430 423
Moins la partie courante	1 354	(1 283)
Partie non courante	292 417	429 140

Facilité de crédit

Le 31 mai 2016, la Société a conclu la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour (l'«entente de crédit») qui comprend une facilité à terme et une facilité renouvelable (collectivement, la «facilité de crédit»). Le 5 décembre 2017, l'entente de crédit a été modifiée pour changer les définitions de la dette à long terme et du BAIIA et celle des dettes non garanties.

Facilité à terme

L'entente de crédit comprend une nouvelle facilité à terme de 125,0 millions de dollars américains (non renouvelable) pour laquelle aucun versement minimal n'est prévu jusqu'au 31 mai 2019, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité à terme est remboursable intégralement.

Au 31 décembre 2017, le montant prélevé sur la facilité à terme totalisait 125,0 millions de dollars américains (156,813 millions de dollars canadiens) (125,0 millions de dollars américains [167,838 millions de dollars canadiens] au 31 décembre 2016).

Facilité renouvelable

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, une augmentation de 50,0 millions de dollars canadiens de la facilité renouvelable, qui est ainsi portée à 350,0 millions de dollars canadiens, a été approuvée par le conseil d'administration de la Société, Fiera Capital Inc. et Fiera US Holding Inc. ainsi que par le consortium de prêteurs. L'augmentation sera utilisée pour financer les fins générales de la Société. La facilité de crédit comprend une facilité renouvelable non garantie de premier rang de 350,0 millions de dollars canadiens pouvant être utilisée au gré de la Société pour des retraits en dollars canadiens ou en dollars américains. Selon les modalités de l'entente de crédit, aucun versement minimal n'est prévu sur la facilité renouvelable jusqu'au 25 mars 2020, date à laquelle le montant prélevé sur la facilité renouvelable est remboursable intégralement.

Au 31 décembre 2017, le montant total prélevé sur la facilité renouvelable comprenait des montants de 74,0 millions de dollars canadiens et de 50,0 millions de dollars américains (62,725 millions de dollars canadiens) (174,0 millions de dollars canadiens et 65,781 millions de dollars américains [88,323 millions de dollars canadiens] au 31 décembre 2016).

Modalités de la facilité de crédit

La facilité de crédit porte intérêt en fonction de la monnaie dans laquelle la somme est prélevée et comprend un écart de taux fondé sur le ratio trimestriel de la dette à long terme sur le BAIIA défini dans l'entente de crédit. Dans le cas de la facilité de crédit renouvelable, le taux d'intérêt est fondé sur le taux préférentiel canadien majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou, au gré de la Société, fondé soit sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 %, soit sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. Le taux d'intérêt de la facilité à terme est fondé sur le taux de base des États-Unis majoré d'un écart se situant entre 0,0 % et 1,5 % ou sur le TIOL majoré d'un écart se situant entre 1,0 % et 2,5 %. La Société décide si les montants prélevés en dollars américains sur la facilité à terme et la facilité renouvelable seront fondés sur le taux de base des États-Unis ou le TIOL.

Selon les modalités de l'entente de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives de la facilité de crédit, y compris le maintien de ratios financiers minimaux. Ces restrictions visent le maintien d'un ratio maximal de la dette à long terme sur le BAIIA et d'un ratio minimal de couverture des intérêts. Le BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, est défini dans l'entente de crédit comme étant le résultat consolidé avant les intérêts, l'impôt sur le résultat, les amortissements, les charges non récurrentes et exceptionnelles liées aux acquisitions et d'autres éléments hors trésorerie. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la Société se conformait à l'ensemble des clauses restrictives relatives à l'entente de crédit.

L'entente de crédit contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et de certaines de ses filiales définies précisément dans l'entente de crédit comme étant les emprunteurs et, par conséquent, les garants de la facilité de crédit, à effectuer certains types de transactions et ainsi impose certaines restrictions sur le plan de l'exploitation à l'égard de ces entités.

Autres facilités

Au 31 décembre 2017, l'une des filiales de la Société a un emprunt bancaire en cours de 0,756 million de dollars à l'égard duquel des versements trimestriels de 0,131 million de dollars canadiens sont requis (respectivement 1,281 million de dollars et 0,131 million de dollars canadiens au 31 décembre 2016). L'emprunt porte intérêt au taux préférentiel majoré d'une marge se situant entre 0,25 % et 0,50 % qui s'applique en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA (mesure financière non conforme aux IFRS définie dans la convention d'emprunt) et il vient à échéance le 30 juin 2019. Aux 31 décembre 2017 et 2016, l'ensemble des clauses restrictives relatives à la dette étaient respectées.

En mars 2017, cette filiale a modifié son entente de crédit pour y inclure une facilité de crédit-bail. Au 31 décembre 2017, un montant de 0,829 million de dollars canadiens était prélevé du prêt de cession-bail auprès de la banque. Au 31 décembre 2017, le prêt de cession-bail était classé dans les passifs courants, car il est remboursable à vue jusqu'à la finalisation des modalités du prêt. La convention d'emprunt a été finalisée en janvier 2018.

Cette filiale dispose aussi d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 0,750 million de dollars canadiens portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,25 % qui s'applique également en fonction du ratio des créances de premier rang au BAIIA et n'a pas de date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2017, la filiale avait prélevé un montant de néant de sa ligne de crédit (néant au 31 décembre 2016).

Une autre filiale de la Société dispose d'une ligne de crédit assortie d'un plafond de 0,800 million de dollars canadiens portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,50 %, sans date d'échéance fixe. Au 31 décembre 2017, la filiale avait prélevé un montant de néant de la ligne de crédit (0,758 million de dollars au 31 décembre 2016).

Débetures convertibles

TABLEAU 13 – DÉBETURES CONVERTIBLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2017
	\$
Valeur nominale	86 250
Moins :	
Frais d'émission	(4 269)
Composante capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 237 \$)	(4 555)
Charge de désactualisation sur la composante capitaux propres	35
Solde à la clôture de l'exercice	77 461

RAPPORT DE GESTION

Trimestre et exercice clos le 31 décembre 2017

Le 21 décembre 2017, la Société a émis 86 250 débentures convertibles à 5 % venant à échéance le 23 juin 2023, pour un produit brut de 86,25 millions de dollars canadiens. L'intérêt est payable semestriellement, à terme échu, les 30 juin et 31 décembre de chaque année, à compter du 30 juin 2018. Les débentures sont convertibles au gré du porteur, à un prix de conversion de 18,85 \$ par action de catégorie A. Les débentures convertibles pourront être rachetées par la Société à compter du 30 juin 2021, mais avant le 30 juin 2022, à un prix de 1 000 \$ par débenture convertible, majoré de l'intérêt couru, mais non payé (pourvu que le cours moyen pondéré des actions de catégorie A à la TSX ne soit pas inférieur à 125 % du prix de conversion de 18,85 \$ par action au cours des 20 jours de bourse consécutifs se terminant 5 jours avant la date à laquelle l'avis de remboursement est donné). À compter du 30 juin 2022, mais avant la date d'échéance, la Société peut effectuer des remboursements au plus 60 jours, mais au moins 30 jours, avant l'avis, au prix de 1 000 \$ par débenture convertible, majoré de l'intérêt couru, mais non payé.

La composante passif a été comptabilisée à la juste valeur à la date d'émission, à un montant de 81,458 millions de dollars. La Société a alloué 4,555 millions de dollars à une composante capitaux propres (déduction faite des frais d'émission de 0,237 million de dollars). Un passif d'impôt sur le résultat différé distinct de 1,225 million de dollars a été inscrit.

La Société a engagé un total de 4,269 millions de dollars en commissions de prise ferme et en frais d'émission, lesquels sont portés en diminution du passif lié aux débentures convertibles.

En 2017, le produit de l'émission des débentures convertibles a servi au financement de la tranche de trésorerie requise pour racheter la participation ne donnant pas le contrôle restante de 45,0 % dans Fiera Immobilier, à la réduction de l'endettement aux termes de la facilité de crédit et aux fins générales de l'entreprise.

Obligations contractuelles et passifs éventuels

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2017, la Société avait les obligations contractuelles suivantes :

TABLEAU 14 – OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Valeur comptable	Total	2018	2019	2020	Par la suite
Dettes à long terme	295 123	295 123	1 354	157 044	136 725	-
Obligations au titre du prix d'achat	89 136	266 125	35 147	38 091	28 968	163 919
Débentures convertibles	77 461	86 250	-	-	-	86 250
Contrats de location simple	s. o.	133 056	17 800	16 662	15 300	83 294
Obligations totales	s. o.	780 554	54 301	211 797	180 993	333 463

Passifs éventuels

Dans le cours normal des activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de réclamations en lien avec ses activités et ses employés. L'issue éventuelle de telles réclamations en cours auprès de la Société ne peut être déterminée à l'heure actuelle. La Société a l'intention de se défendre contre de telles actions en justice, et la direction estime que leur résolution n'aura pas d'incidence négative importante sur la situation financière de la Société.

Arrangements hors bilan

Au 31 décembre 2017, Fiera Capital n'avait conclu aucun arrangement hors bilan, y compris une garantie ou un dérivé, hormis avec des entités à détenteurs de droits variables. La Société ne s'attend pas pour l'heure à conclure de telles ententes.

Capital social

Au 31 décembre 2017, la Société avait 70 249 199 actions de catégorie A et 19 444 490 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 89 693 689 actions en circulation, contre 60 800 655 actions de catégorie A avec droit de vote subalterne et 19 810 903 actions de catégorie B avec droit de vote spécial, pour un total de 80 611 558 actions en circulation au 31 décembre 2016.

Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

Le tableau ci-après présente les transactions ayant eu lieu au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 dans le cadre des régimes d'options sur actions de la Société.

TABLEAU 15 – TRANSACTIONS SUR OPTIONS

	2017		2016	
	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)	Nombre d'options sur actions de catégorie A	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En circulation à l'ouverture de la période	2 799 345	10,25	3 040 225	9,58
Attributions	1 892 000	13,41	254 379	12,33
Exercices	(397 100)	7,34	(401 642)	5,86
Renoncations	(110 393)	13,64	(93 617)	13,11
En circulation à la clôture de l'exercice	4 183 852	11,86	2 799 345	10,25
Options exerçables à la clôture de la période	859 473	8,17	1 049 685	7,82

Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)

En 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'unités d'actions différées (le « régime d'UAD ») en vue de mieux harmoniser les intérêts des administrateurs et ceux des actionnaires en reliant une tranche de la rémunération annuelle des administrateurs à la valeur future des actions au lieu d'une rémunération en trésorerie. En vertu du régime d'UAD, chaque administrateur recevait, à la date qui, dans chaque trimestre, correspondait au troisième jour ouvrable suivant la publication par la Société de ses résultats pour le trimestre précédent, un nombre d'UAD dont la valeur équivalait à un maximum de 100 % de sa rémunération de base pour le trimestre en cours, sous réserve qu'au moins 50 % de cette rémunération soit sous forme d'UAD. Le nombre d'UAD attribuées à un administrateur était calculé en divisant la valeur en dollars de la tranche de ses jetons de présence à verser sous forme d'UAD par le cours de clôture des actions de catégorie A à la TSX le jour ouvrable précédant immédiatement la date de l'attribution. Si un administrateur quittait ses fonctions, la Société lui versait un montant en trésorerie égal au cours de clôture des actions de catégorie A le jour de son départ multiplié par le nombre d'UAD qu'il détenait à cette date. Le 1^{er} septembre 2010, le conseil d'administration a annulé ce régime. Cependant, tous les droits et privilèges existants sont demeurés en vigueur. Tous les administrateurs sont désormais rémunérés en argent.

La Société a respectivement comptabilisé une charge de 0,013 million de dollars et de 0,030 million de dollars à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Au 31 décembre 2017, la Société avait inscrit un passif de 0,205 million de dollars pour les 15 767 unités en circulation aux termes du régime d'UAD (0,192 million de dollars pour les 14 998 unités au 31 décembre 2016).

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions (« UAR »)

Le 13 avril 2017, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UAR. Le régime d'UAR a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la chance d'acquiescer des UAR afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société et, au moyen de l'acquisition d'actions de la Société aux termes du régime, de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société.

Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

TABLEAU 16 – TRANSACTIONS SUR LES UAR

	2017	2016
En circulation à l'ouverture de l'exercice	456 303	686 244
Attributions	566 686	-
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	19 124	31 985
Acquisitions de droits ¹	(420 407)	(259 934)
Renoncations	(13 071)	(1 992)
En circulation à la clôture de l'exercice	608 635	456 303

1. 65 867 unités d'actions assujetties à des restrictions ont été réglées en trésorerie (114 812 en 2016).

La Société a respectivement comptabilisé une charge de 5,715 millions de dollars et de 3,466 millions de dollars à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Au 31 décembre 2017, la Société avait un passif s'élevant à 3,075 millions de dollars pour les 608 635 unités en circulation aux termes du régime d'UAR (3,081 millions de dollars pour les 456 303 unités au 31 décembre 2016).

Régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions à règlement en trésorerie (« UAR en trésorerie »)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le conseil d'administration a approuvé un régime d'UAR en trésorerie. Le régime d'UAR en trésorerie a pour objectif d'offrir aux employés admissibles la possibilité d'acquérir des unités d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser les employés clés et de leur permettre de participer à la croissance et au développement de la Société et de mieux aligner les intérêts des participants au régime d'UAR en trésorerie avec les intérêts à long terme des actionnaires de la Société. Toutes les UAR émises aux termes de ce régime seront réglées en trésorerie. Le tableau suivant présente les transactions survenues au sein du régime d'UAR de la Société au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

TABLEAU 17 – TRANSACTIONS SUR LES UAR EN TRÉSORERIE

	2017	2016
En circulation à l'ouverture de l'exercice	316 133	-
Attributions	185 256	308 768
Réinvestissements au lieu de versements de dividendes	21 963	7 365
Renonciations	(18 972)	-
En circulation à la clôture de l'exercice	504 380	316 133

La Société a comptabilisé une charge de 1,886 million de dollars et de 0,549 million de dollars à l'égard de ces attributions au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Au 31 décembre 2017, la Société avait inscrit un passif totalisant 2,435 millions de dollars pour les 504 380 unités en circulation (0,549 million de dollars pour les 316 133 unités au 31 décembre 2016).

Régime d'actions assujetties à des restrictions

Le 30 octobre 2015, dans le cadre de l'acquisition de Samson, le conseil d'administration a adopté un régime d'actions assujetties à des restrictions afin de fidéliser certains employés et de leur offrir l'occasion de participer à la croissance et au développement de la Société. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises aux termes du régime correspond à 224 699. Le conseil d'administration peut déterminer le nombre d'actions assujetties à des restrictions que chaque employé admissible peut recevoir. Les droits aux actions assujetties à des restrictions s'acquièrent sur une période de trois ans, dont le tiers devient acquis chaque année. L'acquisition accélérée est possible dans certaines circonstances, notamment lorsque survient un décès ou une situation d'invalidité. Les détenteurs d'actions assujetties à des restrictions ont droit au paiement de dividendes et ont des droits de vote. L'administrateur du régime réinvestira le produit des dividendes dans des actions additionnelles de la Société.

Le 30 octobre 2015, la Société a émis 224 699 actions assujetties à des restrictions. Parallèlement à l'émission d'actions assujetties à des restrictions, la Société a émis 224 699 actions de catégorie A qui sont détenues en mains tierces. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, 79 022 actions de catégorie A (76 326 en 2016) qui sont devenues acquises ont été libérées de l'entiercement et 431 actions assujetties à des restrictions ont fait l'objet d'une renonciation et ont été annulées. De plus, 6 838 actions de catégorie A (7 540 en 2016) ont été achetées avec le produit des dividendes reçus et créditées au compte de garantie bloqué.

La charge au titre du paiement fondé sur des actions est calculée en fonction de la juste valeur des actions assujetties à des restrictions à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des droits selon le mode linéaire. Une charge de 0,672 million de dollars et de 1,379 million de dollars a été comptabilisée pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, respectivement, pour cette attribution.

Régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR »)

Régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation (le « régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation »)

Le 13 avril 2017, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation. Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de l'unité d'action liée au rendement applicable à l'unité d'exploitation qui est fixée par le conseil d'administration chaque date d'attribution.

Les unités d'actions liées au rendement sont considérées comme étant attribuées lorsque l'avis d'attribution est approuvé par le conseil d'administration et accepté par l'employé. La date d'acquisition est la date à laquelle les modalités et conditions d'acquisition stipulées dans le régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation et la note d'attribution ont été satisfaites.

Les unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis sont réglées conformément aux modalités du régime. La valeur à la date du règlement est déterminée en fonction du produit du nombre d'unités d'actions liées au rendement dont les droits sont acquis par la valeur de l'unité d'action liée au rendement calculée par le conseil d'administration à la date d'acquisition des droits applicable.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, la Société a comptabilisé la charge suivante relativement au régime d'UALR applicable aux unités d'exploitation :

TABLEAU 18 – TRANSACTIONS AUX TERMES DU RÉGIME D'UALR APPLICABLE AUX UNITÉS D'EXPLOITATION (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2017	2016
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	7 493	6 523
Attributions réglées en trésorerie	886	(15)
Total des charges	8 379	6 508

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la valeur totale des attributions octroyées aux termes des régimes d'UARL de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à 10,752 millions de dollars. Les droits afférents à certaines UARL applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 5,211 millions de dollars ont été acquis. Un total de 206 197 actions de catégorie A ont été émises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017. Un total de 322 386 actions de catégorie A seront émises après le 31 décembre 2017 en règlement des UARL applicables aux unités d'exploitation dont les droits ont été acquis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UARL de la Société applicables aux unités d'exploitation s'est établie à néant. Les droits afférents à certaines UARL applicables aux unités d'exploitation représentant une valeur totale de 9,441 millions de dollars ont été acquis. Un total de 730 285 actions de catégorie A ont été émises au début de 2017 en règlement des UARL applicables aux unités d'exploitation dont les droits ont été acquis au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a réglé certaines UARL applicables aux unités d'exploitation acquises au moyen d'un paiement de 4,237 millions de dollars en trésorerie au lieu d'une émission d'actions de catégorie A. La Société a traité la transaction comme un rachat de titres de capitaux propres et a comptabilisé une diminution d'un montant de 4,237 millions de dollars au surplus d'apport. Le règlement en trésorerie de ces UARL découlait de circonstances uniques. La direction de la Société prévoit toujours effectuer le règlement des tranches restantes par l'émission d'actions.

Régime d'UALR

Le 13 avril 2017, le conseil d'administration a approuvé une version modifiée et mise à jour du régime d'UALR. Des unités d'actions liées au rendement sont attribuées aux employés admissibles à une valeur d'attribution déterminée par le conseil d'administration comme étant la valeur initiale de l'attribution. Le nombre d'unités d'actions liées au rendement attribué à un participant à la date d'attribution est calculé en divisant la valeur d'attribution par la valeur de marché à la date d'attribution.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, la Société a comptabilisé la charge suivante relativement aux régimes d'UALR :

TABLEAU 19 – TRANSACTIONS SUR LES UALR (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	2017	2016
	\$	\$
Attributions réglées en titres de capitaux propres	140	365
Attributions réglées en trésorerie	1 110	1 789
Total des charges	1 250	2 154

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, la valeur totale des attributions octroyées aux employés admissibles aux termes des régimes d'UARL de la Société s'est établie à 1,2 million de dollars et à 1,333 million de dollars, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les droits afférents à certaines UARL représentant une valeur totale de 0,191 million de dollars ont été acquis. Un total de 19 819 actions de catégorie A seront émises après le 31 décembre 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, les droits afférents à certaines UARL représentant une valeur totale de 1,341 million de dollars ont été acquis, la moitié étant réglée en trésorerie et l'autre moitié, en actions, au début de 2017. En 2017, 73 030 actions de catégorie A ont été émises relativement aux droits des UALR acquis en 2016 et un montant de 0,476 million de dollars a été payé en trésorerie.

Régimes d'options sur actions dans les filiales de la Société

L'une des filiales de la Société maintient un régime d'options sur actions fondé sur les actions de la filiale concernée. Ce régime est comptabilisé comme un régime réglé en trésorerie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le régime d'options sur actions d'une autre filiale a été abandonné. La charge liée aux options sur actions des filiales de la Société inscrite dans les états consolidés du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est établie à 0,855 million de dollars (0,091 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). Le passif dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie se chiffrait à 2,039 millions de dollars, montant présenté dans les états de la situation financière au 31 décembre 2017 (1,297 million de dollars au 31 décembre 2016).

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal des activités, la Société effectue des transactions avec des parties liées, dont deux sont des actionnaires liés, ou avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

Un des actionnaires liés a une influence significative à l'égard de la Société. Selon les modalités d'une convention, cet actionnaire lié a le droit de nommer deux des quatre administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie A peuvent élire, à condition qu'il détienne directement ou indirectement au moins 20 % des actions de catégorie A et B, collectivement, sur une base non diluée. À la suite de la conclusion du placement par prise ferme comprenant des débentures convertibles non garanties (note 16) et une émission d'actions de catégorie A le 21 décembre 2017, la propriété réelle de la partie liée s'établissait à 19,6 % des actions émises et en circulation de la Société (21,1 % au 31 décembre 2016) et, par conséquent, la partie liée n'a plus le droit de nommer deux des administrateurs de la Société. Cet actionnaire lié est le promoteur principal de la facilité de crédit de la Société et il est la contrepartie à des instruments financiers dérivés présentée comme entité liée dans le tableau plus bas.

Au 31 décembre 2017, le deuxième actionnaire lié avait une influence significative à l'égard de la Société puisqu'il détenait indirectement des actions avec droit de vote spécial de catégorie B correspondant à environ 8,1 % des actions émises et en circulation de la Société (9,0 % au 31 décembre 2016). Selon les modalités de la convention des actionnaires conclue entre cet actionnaire lié et une entité liée à la Société, l'actionnaire lié a le droit de nommer deux des huit administrateurs de la Société que les détenteurs d'actions de catégorie B peuvent élire. Afin de maintenir les droits décrits ci-dessus, l'actionnaire lié doit maintenir un niveau de propriété minimal dans la Société ainsi qu'un niveau minimal déterminé d'actifs sous gestion.

Le tableau qui suit présente les transactions effectuées soit directement avec les deux actionnaires liés, soit avec des entités sous le même contrôle que ces actionnaires liés.

TABLEAU 20 – TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Exercices clos	
	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016
Honoraires de gestion et de performance et autres revenus	51 924	50 180
Frais de vente et charges générales et administratives		
Frais de référence	1 639	1 574
Autres	785	2 147
Intérêts sur la dette à long terme	15 859	11 095
Perte nette de la juste valeur des instruments financiers dérivés inclus dans les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	4 487	211
Frais d'acquisition	252	-
Actions émises en guise de règlement des obligations au titre du prix d'achat	8 500	8 500

Les transactions ont été effectuées dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées. Les honoraires sont calculés aux prix en vigueur sur le marché et sont réglés selon des modalités commerciales normales.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président du conseil d'administration, président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif, chef de la direction financière globale et président de la division des stratégies de placement privé alternatives, de concert avec la direction, sont responsables de l'établissement et du maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et d'un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquats, selon la définition que donne à ces termes le *Règlement 52-109*.

Le cadre de contrôle interne de Corporation Fiera Capital (la « Société ») repose sur les critères publiés dans le rapport *Internal Control Integrated Framework (cadre COSO de 2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (« COSO ») et est conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers pour diffusion externe conformément aux IFRS.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, appuyés par la direction, ont évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement des CPCI et du CIIF de la Société au 31 décembre 2017 et ils ont conclu qu'ils étaient efficaces. De plus, aucun changement important n'a été apporté au CIIF au cours du trimestre clos le 31 décembre 2017.

INSTRUMENTS FINANCIERS

En raison de ses actifs et passifs financiers, la Société est exposée, à l'égard des instruments financiers, aux risques suivants : risque de marché, risque de crédit, risque de taux d'intérêt, risque de change et risque de liquidité. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques auxquels elle était exposée au 31 décembre 2017 et 2016.

La Société a pour activité la gestion d'actifs de placement. Le niveau des actifs sous gestion, qui est directement lié au rendement des placements de la Société et à la capacité de celle-ci d'attirer et de conserver des clients, constitue le principal inducteur de performance des résultats continus de la Société.

Les états consolidés de la situation financière présentent le portefeuille de placements de la Société, dont la valeur est exposée à plusieurs facteurs de risque.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque de perte découlant de l'évolution défavorable des taux et prix du marché, dont les taux d'intérêt, les fluctuations des cours boursiers et d'autres variations pertinentes des taux ou prix du marché. Le risque de marché est directement lié à la volatilité et à la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes se négocient. L'analyse qui suit présente les principaux éléments du risque de marché auxquels s'expose la Société et la façon dont ils sont actuellement gérés.

L'appréciation ou la dépréciation de la juste valeur des titres de capitaux propres ont une incidence sur le montant et le moment de la comptabilisation des profits et pertes liés aux titres de capitaux propres et aux placements dans des fonds communs de placement et des fonds en gestion commune du portefeuille de la Société, et entraînent des variations des profits et pertes réalisés et

non réalisés. La conjoncture économique en général, le contexte politique et plusieurs autres facteurs peuvent également avoir une incidence négative sur les marchés boursiers et obligataires et, en conséquence, sur la juste valeur des actifs financiers détenus, soit les titres de capitaux propres, les titres de fonds communs de placement et les titres à revenu fixe.

Les gestionnaires du portefeuille de la Société surveillent les risques liés au portefeuille dans le cadre de leurs activités quotidiennes. Aux 31 décembre 2017 et 2016, son portefeuille de titres de capitaux propres et de titres liés à des capitaux propres comprenait des placements dans des fonds communs de placement, des fonds en gestion commune et d'autres titres. La juste valeur de ces placements était de 5,408 millions de dollars au 31 décembre 2017 et de 8,972 millions de dollars au 31 décembre 2016. Les placements dans des fonds communs de placement et dans des fonds en gestion commune comprennent un portefeuille de placements très diversifié en titres de capitaux propres et en obligations.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, une variation de 10 % de la juste valeur des placements de la Société dans des titres de capitaux propres et des titres liés à des capitaux propres aurait eu pour effet de faire monter ou baisser le résultat global de 0,541 million de dollars et de 0,897 million de dollars, respectivement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux actifs financiers de la Société exposés au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à des restrictions, les placements et les débiteurs. La valeur comptable des actifs financiers présentés dans les états consolidés de la situation financière, autres que les instruments financiers dérivés, représente le risque de crédit maximal auquel s'expose la Société à la date de clôture.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et à la trésorerie soumise à des restrictions est limité parce que les contreparties en cause sont des banques commerciales ou des institutions financières auxquelles les agences indépendantes de notation ont accordé des cotes élevées.

Le risque de crédit de la Société provient essentiellement de ses créances clients. Les montants sont présentés dans les états consolidés de la situation financière après déduction de la provision pour créances douteuses, laquelle a fait l'objet d'une estimation par la direction de la Société en fonction des résultats passés et de son évaluation de la conjoncture économique actuelle et de la situation financière des contreparties. Afin de réduire ce risque, la direction a adopté des politiques de crédit qui comprennent une révision régulière des soldes des clients. Aucun client ne représentait plus de 10 % des débiteurs au 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2016, la Banque Nationale du Canada et ses sociétés affiliées représentaient 11 % des débiteurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt de la Société tient à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie et à sa dette à long terme. Les taux d'intérêt sur sa dette à long terme sont variables et exposent ses flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie au moyen de swaps de taux d'intérêt variable-fixe. Ces swaps de taux d'intérêt ont pour effet économique de convertir la dette à taux variable en dette à taux fixe. La Société a contracté sa dette à long terme à un taux variable et, au moyen de swaps, elle en a converti une partie en dette assortie de taux fixes inférieurs à ceux qu'elle aurait obtenus si elle avait contracté directement un emprunt à taux fixe. Aux termes d'un swap de taux d'intérêt, la Société convient avec l'autre partie d'échanger, à intervalles donnés, des montants correspondant à la différence entre le taux contractuel fixe et le taux variable, calculée en fonction de notionnels convenus.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change. Pour la Société, ce risque découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie, de ses débiteurs, de ses instruments financiers dérivés, de ses créditeurs et charges à payer, de ses obligations au titre du prix d'achat et de sa dette à long terme libellés en dollars américains ainsi que des activités de ses établissements américains et de Fiera Capital (Europe), activités dans le cadre desquelles le dollar américain est essentiellement utilisé. La Société gère une partie de son risque de change en faisant concorder ses positions en actifs et en passifs, soit plus précisément, en appariant sa dette à long terme libellée dans une monnaie étrangère donnée à ses actifs à long terme libellés dans la même monnaie.

Selon les soldes (exclusion faite de la dette à long terme) au 31 décembre 2017, une hausse ou une baisse de 5 % du dollar américain par rapport au dollar canadien donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution de 1,846 million de dollars (1,849 million de dollars en 2016) du total du résultat global. Le calcul précédent ne tient pas compte de la dette à long terme libellée en dollars américains, qui est partiellement couverte au moyen d'un actif à long terme dans la même monnaie. Cet actif à long terme n'est pas inscrit aux états consolidés de la situation financière étant donné qu'il s'agit d'un solde intersociétés et qu'il est éliminé lors de la consolidation.

Risque de liquidité

La Société cherche à disposer de liquidités suffisantes pour régler ses passifs venus à échéance. Elle surveille le solde de sa trésorerie et ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de pouvoir s'acquitter de ses obligations.

La Société génère suffisamment de trésorerie à partir de ses activités d'exploitation et, grâce à sa dette à long terme, dispose de financement suffisant pour lui permettre de financer ses activités et d'honorer ses obligations à leur échéance.

Juste valeur

Placements

Le coût des placements comptabilisés comme étant disponibles à la vente se chiffrait à 2,296 millions de dollars au 31 décembre 2017 (1,027 million de dollars au 31 décembre 2016) et la juste valeur était de 2,475 millions de dollars au 31 décembre 2017 (1,060 million de dollars au 31 décembre 2016).

Le profit non réalisé sur les placements, de 0,161 million de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,018 million de dollars) au 31 décembre 2017 (0,029 million de dollars [déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,004 million de dollars] au 31 décembre 2016), est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Le coût des placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net se chiffrait à 2,848 millions de dollars au 31 décembre 2017 (7,946 millions de dollars au 31 décembre 2016) et leur juste valeur était de 2,933 millions de dollars au 31 décembre 2017 (7,912 millions de dollars au 31 décembre 2016). Le profit non réalisé de 1,237 million de dollars a été comptabilisé dans les autres revenus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (perte de 0,034 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016).

Passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur

Les passifs au titre d'instruments financiers remboursables au gré du porteur sont comptabilisés à leur juste valeur estimée de 5,500 millions de dollars au 31 décembre 2016. Ils étaient classés comme passifs courants dans les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2016, car ils confèrent au porteur le droit de se faire rembourser au titre des actions qu'il détient dans une des filiales de la Société, par cette filiale, lors de sa cessation d'emploi. Le 7 mars 2017, un montant de 2,753 millions de dollars a été payé à un actionnaire membre de la direction de l'une des filiales de la Société et un montant de 2,747 millions de dollars a été éteint avec une compensation dans le surplus d'apport.

Débetures convertibles

Au 31 décembre 2017, les débetures convertibles sont comptabilisées au coût amorti de 77,461 millions de dollars. La juste valeur des débetures convertibles au 31 décembre 2017 s'établissait à 88,018 millions de dollars selon les cours du marché.

Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable compte tenu du fait qu'elle est assujettie à des conditions, y compris des taux d'intérêt variables, semblables à celles que la Société pourrait obtenir pour des instruments ayant des termes similaires.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de la Société sont composés de contrats de swap de taux d'intérêt et de devises ainsi que de contrats de change à terme qui sont présentés à leur juste valeur dans les états de la situation financière.

La juste valeur d'instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent le recours à des données observables sur les marchés, telles que les courbes de taux d'intérêt, et les informations disponibles concernant des transactions réalisées sur les marchés et portant sur d'autres instruments quasi identiques, par une analyse des flux de trésorerie actualisés ou par d'autres techniques, le cas échéant. Autant que possible, les techniques d'évaluation intègrent tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération pour fixer un prix et elles sont conformes aux méthodes économiques reconnues pour l'évaluation du prix d'instruments financiers.

La Société détermine la juste valeur de ses contrats de change à terme en calculant la différence entre les cours de change à terme à la date d'évaluation et le prix à terme contractuel pour la durée résiduelle du contrat. Elle détermine la juste valeur de ses swaps de taux d'intérêt en appliquant des techniques d'évaluation.

a) Contrats de change à terme

Contrats de change à terme – détenus à des fins de transaction

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert et donc, dans les autres revenus.

Société

Le 23 décembre 2016, la Société a conclu une série de contrats de change à terme à taux moyen afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant les produits estimés libellés en dollars américains de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2017. En août 2017, la Société a converti une série de contrats de change à terme à un taux moyen qui sont venus à échéance l'un après l'autre sur une base mensuelle jusqu'au 29 décembre 2017 en contrats de change à terme à taux de change au comptant de fin de mois. La Société a également conclu des contrats de change à terme mensuels à taux de change au comptant de fin de mois qui viennent à échéance sur une base mensuelle jusqu'au 31 août 2018. Les contrats de change à terme sont comptabilisés à la juste valeur à la date où les contrats sont conclus et font ensuite l'objet d'une nouvelle évaluation à la juste valeur par le biais du résultat net à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

La Société a inscrit un profit de 2,148 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (1,427 million de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016) et a reçu 1,974 million de dollars à titre de règlement de contrats venus à échéance au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2017, la juste valeur des actifs financiers dérivés liés à ces contrats était de 0,497 million de dollars (0,323 million de dollars au 31 décembre 2016).

Filiales

Une des filiales de la Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque de change. Au 31 décembre 2017, ces contrats étaient tous venus à échéance ou avaient été résiliés par la filiale. Par conséquent, aucun contrat n'était en vigueur à la clôture de l'exercice.

La filiale a respectivement comptabilisé un profit de 0,260 million de dollars et de 0,012 million de dollars au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

Au 31 décembre 2016, la juste valeur de ces contrats correspondait à un passif de 0,260 million de dollars.

Contrats de change à terme – couvertures de flux de trésorerie

Le 30 septembre 2016, la Société a conclu un contrat de change à terme afin de gérer le risque lié aux fluctuations de change visant la contrepartie de l'acquisition de Fiera Capital (Europe) libellée en GBP. Le contrat de change à terme dont le notionnel initial totalise 15,0 millions de GBP est venu à échéance le 27 octobre 2016. Au début d'octobre 2016, la Société a conclu trois autres contrats de change à terme dont le notionnel initial totalise 15,0 millions de GBP. À leur date d'échéance, ces quatre contrats ont, chacun, fait l'objet d'un nouveau contrat d'un notionnel total de 30,0 million de GBP jusqu'à ce qu'ils soient résiliés le 14 décembre 2016, soit à la date de clôture de l'acquisition.

Ces contrats ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats était comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul était porté dans une réserve de couverture jusqu'à la résiliation des contrats. La perte nette réalisée de 1,072 millions de dollars, y compris la partie inefficace des variations de la juste valeur, a alors été incluse dans la contrepartie de l'acquisition et a été comptabilisée à titre de goodwill.

b) Swaps sur devises – détenus à des fins de transaction

Selon les modalités de la facilité renouvelable de la Société (note 15), la Société peut emprunter, soit en dollars américains à des taux fondés sur le taux de base ou le TIOL des États-Unis majoré de 2,25 %, soit en dollars canadiens à un taux fondé sur le CDOR majoré de 2,25 % (même écart de taux). Afin de bénéficier des économies d'intérêts, la Société a créé efficacement, jusqu'en décembre 2017, un équivalent synthétique à une facilité renouvelable en dollars canadiens au CDOR majoré d'un écart sur le notionnel en dollars canadiens (100,0 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2016) en empruntant sur la facilité renouvelable en dollars américains, soit l'équivalent du même notionnel en dollars canadiens (libellé en dollars américains) (100,0 millions de dollars canadiens [73,5 millions de dollars américains] au 31 décembre 2016) au TIOL majoré d'un écart et en l'échangeant en taux CDOR majoré d'un écart au moyen d'un swap de devises de un mois. En décembre 2017, la Société a remboursé une tranche de 100,0 millions de dollars canadiens du montant prélevé de la facilité renouvelable par suite de l'émission des débentures convertibles. Le dernier contrat de swap sur devises est venu à échéance le 29 décembre 2017 et n'a pas été renouvelé.

L'objectif de cette stratégie était de permettre des économies de coûts sans risque de change puisque les modalités du financement au TIOL des États-Unis et du swap de devises correspondent exactement (notionnel en dollars américains, TIOL, dates de transaction et d'échéance). Les pertes (profits) sur les swaps de devises sont contrebalancés par des profits (pertes) équivalent(e)s à la conversion de la partie de la couverture économique, libellée en dollars américains, de la facilité renouvelable en raison des modalités financières qui sont exactement les mêmes.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat net selon la nature de l'élément couvert économiquement, soit la facilité renouvelable, et est donc présenté(e) dans les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé une perte de 7,95 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, sans incidence nette sur les résultats comme il est mentionné plus haut (perte de 1,322 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, un total de 9,272 millions de dollars a été payé en règlement de ces contrats.

La juste valeur des contrats de swap de devises correspondait à un passif de 1,322 million de dollars au 31 décembre 2016. Cette juste valeur a été contrebalancée par les variations équivalentes de la juste valeur en dollars canadiens du montant prélevé en dollars américains sur la facilité renouvelable spécifiquement pour cette transaction de 73,5 millions de dollars américains au 31 décembre 2016.

c) Swap de taux d'intérêt – détenus à des fins de transaction

Le 1^{er} mai 2012, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité renouvelable libellée en dollars canadiens. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,835 %. Les intérêts étaient réglés mensuellement. Le swap de taux d'intérêt est venu à échéance le 3 avril 2017 et un montant de 0,074 million de dollars a été payé à titre de règlement de ce contrat.

Le 31 mai 2017, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa facilité renouvelable libellée en dollars canadiens. Le contrat consiste à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le CDOR à un mois pour un taux fixe de 1,335 %. Les intérêts sont réglés mensuellement. À l'origine, le swap de taux d'intérêt comportait un notionnel initial dégressif de 100,0 millions de dollars canadiens et viendra à échéance le 31 mai 2022. Au 31 décembre 2017, le notionnel s'établissait à 30,0 millions de dollars canadiens. En décembre 2017, la Société a reçu un montant de 2,188 millions de dollars à titre de profit cristallisé, lorsque le notionnel du contrat a diminué, passant de 100,0 millions de dollars canadiens à 30,0 millions de dollars canadiens.

Le profit net ou la perte nette sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé(e) dans l'état consolidé du résultat net avec les intérêts sur la dette à long terme et les autres charges financières. La Société a comptabilisé un profit de 3,463 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (profit de 1,111 million de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016).

La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt correspondait à un actif de 1,070 million de dollars au 31 décembre 2017 (un passif de 0,279 million de dollars au 31 décembre 2016). Le profit ou la perte sur le swap de taux d'intérêt est comptabilisé(e) dans les variations nettes de la juste valeur des instruments financiers dérivés dans les états consolidés du résultat net.

d) Swaps de taux d'intérêt – couvertures de flux de trésorerie

Le 31 mai 2017, la Société a conclu deux swaps de taux d'intérêt libellés en dollars américains afin de gérer le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt sur les facilités à terme et renouvelables de la Société (note 14) libellées en dollars américains. À l'origine, les swaps de taux d'intérêt comportaient un notionnel initial de 125,0 millions de dollars américains et de 44,0 millions de dollars américains, respectivement, et viendront à échéance le 31 mai 2022. Les contrats consistent à échanger le taux d'intérêt variable fondé sur le TIOL à un mois pour un taux fixe de 1,84 %. Les intérêts sont réglés mensuellement.

Ces contrats sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et répondent aux exigences de la comptabilité de couverture. La partie efficace des variations de la juste valeur de ces contrats est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et le montant du cumul est porté dans une réserve de couverture. La Société a comptabilisé un profit de 2,094 millions de dollars (déduction faite de l'impôt sur le résultat de 0,32 million de dollars) dans les autres éléments du résultat global au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La partie inefficace des variations de la juste valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net à l'état consolidé du résultat net. Il n'y a pas eu de partie inefficace liée à ces contrats au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie correspond à un passif de 2,414 millions de dollars au 31 décembre 2017.

La Société demeure exposée aux fluctuations du taux de base des États-Unis ou du TIOL sur l'écart entre la facilité renouvelable libellée en dollars américains et le notionnel du swap de taux d'intérêt en dollars américains. Les prélèvements en dollars américains sur les facilités de crédit à terme et renouvelables totalisaient 125,0 millions de dollars américains et 50,0 millions de dollars américains, respectivement, au 31 décembre 2017 (125,0 millions de dollars américains et 65,781 millions de dollars américains, respectivement, au 31 décembre 2016).

GESTION DU CAPITAL

Le capital de la Société se compose du capital social, (du déficit) des résultats non distribués, de la dette à long terme et des débetures convertibles, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La Société gère son capital de manière à disposer de sources de financement suffisantes tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres, et de manière à se conformer aux exigences réglementaires et à certaines clauses restrictives exigées par le prêteur. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la Société et l'une de ses filiales se sont conformées à leurs calculs respectifs d'excédent du fonds de roulement, tel qu'il est requis par le *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, ces calculs étant effectués sur une base non consolidée. La Société et ses filiales se sont conformées à leurs clauses restrictives en vertu des diverses facilités de crédit.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre des actions, ou procéder à l'émission ou au remboursement de titres d'emprunt ou de débetures convertibles.

JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS ET INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS

Le présent rapport de gestion renvoie aux états financiers consolidés audités pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Un sommaire des jugements comptables significatifs et des incertitudes relatives aux estimations de la Société figure à la note 3 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Certaines des méthodes comptables que la Société doit appliquer conformément aux IFRS amènent la direction à poser des jugements et estimations complexes et subjectifs relativement à des questions inhérentes aux incertitudes.

NOUVELLES MÉTHODES COMPTABLES

Adoption de nouvelles IFRS

Les normes révisées dont il est question ci-après sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Leur adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les montants présentés et les informations fournies dans les présents états financiers.

Modifications de l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Les modifications visent à améliorer l'information fournie aux utilisateurs des états financiers à l'égard des activités de financement d'une entité. L'adoption de ces modifications entraînera la présentation d'informations additionnelles dans les états financiers consolidés annuels.

Modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications visent à clarifier la comptabilisation des actifs d'impôt différé lorsqu'un actif est évalué à la juste valeur et que celle-ci est inférieure à la valeur fiscale de l'actif en question.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016)

En décembre 2016, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2014-2016. Les prises de position ont porté sur des modifications apportées afin de clarifier le champ d'application de l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*.

IFRS publiées mais non encore adoptées

La Société n'a pas appliqué les IFRS et interprétations suivantes, qui sont soit nouvelles, soit modifiées, ou qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore obligatoires pour les exercices clos le 31 décembre 2017 :

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} janvier 2018

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a finalisé l'IFRS 9, *Instruments financiers*, combinant les étapes portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture du projet de l'IASB. L'IFRS 9 établit un modèle unique devant servir au classement et à l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et du modèle économique qui consiste à détenir des actifs financiers. De plus, l'IFRS 9 prescrit un nouveau modèle de dépréciation applicable aux actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, ce qui intègre un nouveau modèle de dépréciation des pertes attendues et apporte des modifications de portée restreinte au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers. L'IFRS 9 remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et doit être obligatoirement appliquée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Cette norme doit être appliquée de manière rétrospective. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du trimestre clos le 31 mars 2018 seront les premiers états financiers consolidés de la Société présentés conformément à l'IFRS 9. Comme le permet l'IFRS 9, la Société ne retirera pas ses états financiers consolidés de la période comparative. L'incidence rétrospective de l'adoption de l'IFRS 9 sera comptabilisée comme un ajustement au solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} janvier 2018.

Classement et évaluation

L'IFRS 9 établit un modèle unique pour le classement et l'évaluation des actifs financiers en fonction à la fois du modèle économique de gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces facteurs déterminent si les actifs financiers sont évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net.

Aux termes de l'IFRS 9, tous les actifs financiers qui sont des instruments de capitaux propres doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, au moment de la comptabilisation initiale d'un instrument de capitaux propres détenu à des fins autres que de transaction, la Société peut choisir, de manière irrévocable, de désigner l'instrument comme étant à

la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sans classement ultérieur dans les profits et les pertes en résultat net. Les dividendes continueront à être comptabilisés en résultat net. Les instruments de capitaux propres détenus à des fins autres que de transaction peuvent également être désignés de la sorte au moment de l'adoption de l'IFRS 9. Les instruments financiers dérivés continueront à être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

En raison de l'application des exigences de classement et d'évaluation de l'IFRS 9, la Société reclassera ses titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente aux termes de l'IAS 39 à la juste valeur par le biais du résultat net. La Société reclassera donc un profit non réalisé de 161 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Dépréciation

La nouvelle directive en matière de dépréciation présente aussi un nouveau modèle de pertes de crédit attendues pour tous les instruments d'emprunt détenus en tant qu'actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La nouvelle directive n'aura pas d'incidence significative sur le résultat net de la Société.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle général de comptabilité de couverture qui harmonise davantage la comptabilité de couverture et les activités de gestion des risques. Toutefois, l'IASB permet de conserver les exigences actuelles relatives à la comptabilité de couverture aux termes de l'IAS 39 jusqu'à ce qu'elle mène à terme son projet sur la comptabilité de macrocouverture. Tel que le permet l'IASB, la Société a choisi de ne pas adopter les dispositions en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 et continuera plutôt à appliquer les dispositions en matière de comptabilité de couverture de l'IAS 39. Toutefois, la Société appliquera les exigences d'information révisées exigées par les modifications corrélatives apportées à l'IFRS 7.

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

L'IASB a émis l'IFRS 15, qui présente un modèle exhaustif et unique que peuvent utiliser les entités lors de la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Ce modèle exige qu'une entité comptabilise les produits au moment où les biens et les services sont transférés au client pour un montant qui reflète la contrepartie attendue. Cette norme s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et peut être appliquée de manière rétrospective ou au moyen d'une approche rétrospective modifiée. La Société adoptera l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale des résultats non distribués d'ouverture à la date d'entrée en vigueur.

La nouvelle directive comprend une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes fondée sur des principes ainsi que des exigences de comptabilisation des coûts des contrats et des obligations d'informations quantitatives et qualitatives améliorées.

Un degré élevé de jugement doit être exercé pour déterminer si les coûts d'exécution doivent être passés en charges ou inscrits à l'actif. L'IFRS 15 pourrait donc donner lieu à des changements du moment de la comptabilisation de certaines charges connexes liées aux commissions.

Une évaluation détaillée des incidences a été réalisée en 2017 pour toutes les principales sources de produits dans le cadre de laquelle les contrats ont été passés en revue et les produits comptabilisés par la Société ont été analysés. Aucune incidence significative sur le résultat net n'a été identifiée.

En raison des développements récents dans l'interprétation de la directive sur les coûts d'exécution, la Société évalue toujours l'incidence de certains paiements de commissions et charges connexes.

L'adoption de l'IFRS 15 ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les produits de la Société.

Modifications de l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Les modifications clarifient la comptabilisation aux termes de la norme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et réglées en trésorerie qui comprennent une modalité de rendement, le classement des transactions dont le paiement est fondé sur des actions comportant des caractéristiques de règlement net ainsi que la comptabilisation des modifications des modalités des paiements fondés sur des actions, qui passent d'un règlement en trésorerie à un règlement en titres de capitaux propres. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Modifications de l'IAS 40, Immeubles de placement

En décembre 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 40, *Immeubles de placement*, afin de clarifier la comptabilisation des transferts de biens vers, ou depuis, les immeubles de placement. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

En décembre 2016, l'IASB a publié l'IFRIC 22, *Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée*, afin de préciser le cours de change qui doit être utilisé pour les transactions comportant l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption de cette norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Date d'entrée en vigueur – 1^{er} janvier 2019

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette norme remplace la norme actuelle de l'IASB pour les contrats de location, soit l'IAS 17, qui exigeait que les preneurs et les bailleurs classent leurs contrats de location comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple et les comptabilisent différemment selon le type de contrat. L'IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation de l'information concernant les contrats de location. L'IFRS 16 propose un modèle comptable unique pour les preneurs, où ceux-ci sont tenus de comptabiliser des actifs et des passifs pour tous les contrats de location de plus de douze mois, sauf si l'actif sous-jacent est de faible valeur. Cette nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise uniquement pour les entités qui appliquent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation traite de la manière de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt en cas d'incertitude relative au traitement fiscal aux termes de l'IAS 12. Cette norme détermine les cas où les traitements fiscaux doivent être analysés collectivement, les hypothèses des examens des autorités fiscales, la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), les assiettes fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'impôt ainsi que l'incidence de changements de faits et de circonstances. Cette nouvelle interprétation s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2015-2017)

En décembre 2017, l'IASB a publié les améliorations annuelles issues du cycle 2015-2017. La prise de position porte sur des modifications apportées aux quatre Normes internationales d'information financière (« IFRS ») découlant du projet d'améliorations annuelles de l'IASB. Les modifications de l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. Les modifications de l'IFRS 11, *Partenariats*, précisent que, lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les intérêts détenus antérieurement dans cette entreprise. Les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, précisent que toutes les conséquences fiscales des dividendes devraient être comptabilisées en résultat net, quelle que soit l'origine de l'impôt. Les modifications de l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, précisent que si un emprunt spécifique demeure inutilisé après que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, cet emprunt doit être incorporé aux fonds que l'entité emprunte de manière générale aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Nous avons inclus des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs un complément d'information sur nos résultats d'exploitation et notre performance financière. Nous estimons que ces mesures non conformes aux IFRS sont particulièrement éclairantes à cet égard, du fait qu'elles ne tiennent pas compte d'éléments qui ont une faible incidence sur ces résultats et cette performance et qu'elles font dès lors ressortir les tendances de fond qui marquent nos activités de base que les seuls indicateurs conformes aux IFRS ne permettraient pas nécessairement de mettre en évidence. Nous croyons également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées ont aussi fréquemment recours à des mesures non conformes aux IFRS pour évaluer les sociétés émettrices, dont bon nombre utilisent des mesures non conformes aux IFRS aux fins de la présentation de leurs résultats. La direction fait par ailleurs appel à des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des résultats d'exploitation et de la performance financière d'une période à l'autre, pour établir les budgets annuels et pour évaluer sa capacité à assurer le service de la dette, à financer les dépenses d'investissement et à satisfaire aux besoins en fonds de roulement.

Les mesures non conformes aux IFRS, comme leur nom l'indique, ne sont pas des mesures définies par les IFRS. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Par exemple, certaines ou la totalité d'entre elles ne tiennent pas compte a) de nos dépenses en trésorerie ou de nos besoins futurs au titre des dépenses d'investissement ou des engagements contractuels, b) des variations de nos besoins en fonds de roulement ou de nos besoins de liquidités à cet égard, c) de l'importante charge d'intérêts ou des besoins de liquidités liés aux paiements d'intérêts et du principal sur notre dette, et d) des versements d'impôt, qui viennent réduire notre trésorerie disponible. Ces mesures non conformes aux IFRS comportent des limitations importantes en tant qu'outils d'analyse, les lecteurs ne doivent pas les considérer isolément ni les substituer à l'analyse de nos résultats présentés selon les IFRS. En raison de ces limitations, nous nous appuyons principalement sur nos résultats présentés selon les IFRS et n'utilisons les mesures non conformes aux IFRS qu'à des fins complémentaires.

La Société définit le *BAIIA* comme étant le résultat net avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements (BAIIA). Le *BAIIA ajusté* correspond au BAIIA, ajusté pour tenir compte des frais d'acquisition, des coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts, de la désactualisation et variation de la juste valeur des obligations au titre du prix d'achat, de la perte réalisée (du profit réalisé) sur les placements, de la perte découlant de la cession de la participation dans des filiales, du profit sur la cession de la participation dans une coentreprise, de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente, de la quote-part du résultat net des coentreprises et des charges de rémunération fondée sur des actions.

La Société estime que le BAIIA et le BAIIA ajusté lui sont utiles en ce qu'ils lui permettent d'évaluer sa performance d'exploitation de base d'une période à l'autre sans les variations causées par l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société considère que ses activités d'exploitation de base sont la gestion d'actifs, les conseils en placement et les services connexes. Les coûts liés aux initiatives stratégiques comme les acquisitions d'entreprises, l'intégration d'entreprises acquises et la restructuration ne sont pas considérés comme des coûts de base. La Société exclut ces éléments parce qu'ils peuvent toucher la comparabilité de ses résultats financiers entre les périodes et pourraient éventuellement déformer l'analyse des tendances de la performance de ses activités de base. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

La Société définit la *marge du BAIIA ajusté* comme étant le ratio du BAIIA ajusté aux produits. Il s'agit là d'une importante mesure de la performance d'exploitation globale, car elle est indicatrice de la rentabilité de la Société du point de vue de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures du résultat conformes aux IFRS les plus comparables.

TABLEAU 21 – RAPPROCHEMENT DU BAIIA ET DU BAIIA AJUSTÉ (EN MILLIERS DE DOLLARS)

	Trimestres clos			Exercices clos	
	Le 31 décembre 2017	Le 30 septembre 2017	Le 31 décembre 2016	Le 31 décembre 2017	Le 31 décembre 2016
Résultat net	1 084	4 771	5 245	10 712	18 081
Impôts sur le résultat	5 185	(263)	3 142	4 156	4 124
Amortissement des immobilisations corporelles	964	966	894	3 817	3 401
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 778	10 497	16 366	41 110	42 723
Intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières	4 835	2 641	5 253	11 479	12 897
BAIIA	20 846	18 612	30 900	71 274	81 226
Coûts de restructuration, coûts d'intégration et autres coûts	6 866	2 357	805	15 150	7 956
Frais d'acquisition	1 679	378	3 160	5 434	11 691
Désactualisation et variation de la juste valeur de l'obligation au titre du prix d'achat	2 880	375	1 072	5 852	(3 337)
Perte réalisée (profit réalisé) sur les placements	(128)	2	(556)	(137)	(766)
Perte sur disposition d'immobilisations incorporelles et corporelles	42	480	-	893	-
Perte sur découlant de la cession de la participation dans des filiales	-	-	8	-	8 315
Profit sur la cession de la participation dans des coentreprises	-	-	-	-	(15 013)
Profit sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise	-	-	-	-	(5 827)
Réévaluation des actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	7 921
Quote-part du résultat net des coentreprises	-	-	-	-	(77)
Rémunération fondée sur des actions	3 871	4 816	6 210	18 287	15 107
BAIIA ajusté	36 056	27 020	41 599	116 753	107 196
PRODUITS	142 046	107 127	120 968	459 096	344 144
Marge du BAIIA ajusté	25,4 %	25,2 %	34,4 %	25,4 %	31,1 %

Certains totaux, totaux partiels et pourcentages peuvent ne pas concorder du fait que les chiffres ont été arrondis.

La Société définit le *résultat net ajusté* comme étant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société ajusté afin de tenir compte de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et des éléments de rémunération fondée sur des actions, ainsi que des frais d'acquisition et coûts de restructuration, d'intégration et autres coûts après impôt, du profit sur la cession de la participation dans une coentreprise après impôt et de la réévaluation des actifs détenus en vue de la vente après impôt, de la perte après impôt découlant de la cession de la participation dans des filiales et d'un profit après impôt sur la réévaluation des obligations au titre du prix d'achat et du profit après impôt sur l'acquisition du contrôle de la participation dans une coentreprise de même que de l'incidence de la ratification de la loi américaine *Tax Cuts and Jobs Act*.

La version modifiée de la définition du résultat net ajusté, laquelle a pris effet le 30 septembre 2017, ne comporte plus d'ajustement pour tenir compte des variations après impôt de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir la Société contre l'exposition au risque de taux d'intérêt ou au risque de change. Le profit ou la perte sur ces instruments financiers dérivés est comptabilisé(e) dans le résultat net, selon la nature de l'élément couvert. Les données comparatives portant sur le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action (de base et dilué) ont été retraitées pour être conformes avec la présentation de la période à l'étude.

La Société estime que le résultat net ajusté lui est utile en ce qu'il lui permet d'évaluer sa performance globale d'une période à l'autre sans la variation causée par l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils peuvent toucher la comparabilité de ses résultats financiers d'une période à l'autre et pourraient éventuellement déformer l'analyse des tendances de la performance de ses activités. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Le rapprochement du résultat net ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus comparables est compris dans le tableau 21.

FACTEURS DE RISQUE

Risques relatifs aux activités

Les activités de Fiera Capital sont exposées à un certain nombre de facteurs de risque, dont les suivants :

Les clients ne s'engagent pas dans une relation à long terme

Les ententes aux termes desquelles Fiera Capital gère l'actif de ses clients peuvent être résiliées à bref préavis, conformément à la pratique du secteur. Les clients dont l'actif est investi dans des Fonds peuvent également faire racheter leurs parts à bref préavis. Par conséquent, rien ne garantit que Fiera Capital serait en mesure d'atteindre ou de conserver un certain montant d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité d'attirer et de conserver les clients ainsi que sur les honoraires de gestion, les honoraires de performance potentiels et sa rentabilité globale.

La perte de clients importants ou d'un nombre significatif de clients existants pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de Fiera Capital.

Dépendance à l'égard d'un client important et de la convention régissant les actifs sous gestion

Dans le cadre de la transaction de Natcan, Fiera Capital a conclu une convention régissant les actifs sous gestion avec Natcan et la Banque Nationale. À la suite de la transaction de Natcan, la Banque Nationale est devenue le principal client de Fiera Capital avec des actifs sous gestion de 22,6 milliards de dollars au 31 décembre 2017, ce qui représente environ 17,5 % des 128,9 milliards de dollars d'actifs sous gestion de Fiera Capital. La résiliation de cette convention ou son non-renouvellement pourrait faire baisser considérablement les actifs sous gestion de Fiera Capital, ce qui ne manquerait pas de porter un grand préjudice à ses affaires, à sa situation financière à venir et à ses résultats d'exploitation.

Il n'existe aucune garantie que la convention régissant les actifs sous gestion sera renouvelée au-delà de l'échéance initiale, le 30 juin 2019. Natcan peut, à son gré, choisir de prolonger la convention régissant les actifs sous gestion de trois ans, ce choix devant être effectué au début de 2018. Pendant la période de prolongation, les actifs sous gestion peuvent être réduits de manière importante par Natcan par rapport aux actifs sous gestion détenus lors de la période initiale conformément aux modalités de la convention régissant les actifs sous gestion. Le renouvellement de la convention régissant les actifs sous gestion n'est pas soumis à l'atteinte de conditions de rendement par Fiera Capital. Toutefois, si Natcan choisit de ne pas la renouveler et que Fiera Capital respecte certaines conditions de rendement en fonction de cibles déterminées au 31 décembre 2017, Natcan devra verser un paiement de 50 millions de dollars à Fiera Capital. Si les conditions de rendement ne sont pas respectées au 31 décembre 2017 et que Natcan choisit de renouveler la convention régissant les actifs sous gestion, Natcan devra verser un paiement de 50 millions de dollars à Fiera Capital si un ratio minimal déterminé des actifs sous gestion n'est pas maintenu au cours de la période de prolongation. En revanche, si ces conditions de rendements ne

sont pas respectées, Natcan peut choisir de ne pas renouveler la convention sans pénalité ou peut choisir de la renouveler sans avoir à fournir à Fiera Capital un minimum d'actifs sous gestion. Un non-renouvellement de la convention régissant les actifs sous gestion, surtout dans les cas où Fiera Capital ne respecte pas les conditions minimales de rendement en fonction des cibles déterminées au 31 décembre 2017, pourrait avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou les résultats financiers de Fiera Capital.

La perte de membres clés du personnel à cause des pressions concurrentielles pourrait nous faire perdre des clients et entraîner une baisse de nos produits d'exploitation et des charges de rémunération plus élevées pourraient avoir une incidence négative sur la rentabilité

Les activités de Fiera Capital dépendent des personnes hautement qualifiées et spécialisées qu'elle a à son service. L'apport de ces personnes aux équipes de gestion de placements, de gestion des risques et du service à la clientèle de Fiera Capital est crucial pour attirer et conserver les clients. Fiera Capital consacre des ressources considérables pour recruter, former et rémunérer ces personnes. Toutefois, la croissance du total des actifs sous gestion dans le secteur de la gestion des placements, le nombre de nouvelles sociétés faisant leur percée dans ce secteur et la dépendance envers les bons résultats pour vendre des produits financiers ont entraîné une hausse de la demande d'excellents professionnels des placements et du service à la clientèle, et le risque que le personnel de gestion ou d'autres membres clés du personnel puissent décider de quitter Fiera Capital est toujours présent. Or, la rémunération de ces professionnels tend à augmenter à un taux bien supérieur à celui de l'inflation et à celui observé dans d'autres secteurs. Fiera Capital prévoit que ces coûts continueront de représenter une partie importante de ses charges. Par conséquent, une telle hausse des charges pourrait avoir des répercussions défavorables sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Fiera Capital a toujours pris des mesures pour encourager les membres clés de son personnel à continuer de travailler pour elle, et elle continuera de le faire. Ces mesures comprennent l'offre d'un régime d'options sur actions, d'un régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions, d'un régime d'unités d'actions liées au rendement, d'un régime d'unités d'actions liées au rendement applicable aux unités d'exploitation et d'un régime incitatif à court terme ainsi que d'un environnement de travail qui favorise la satisfaction du personnel. Nous ne doutons pas que ces mesures nous permettront de devenir un employeur de prédilection et qu'elles se révéleront efficaces en ce qui a trait à la rétention de notre personnel, même si nous devons faire face à une concurrence accrue pour des professionnels chevronnés dans le secteur, et que Fiera Capital sera en mesure de recruter de nouvelles personnes hautement qualifiées et dotées des compétences souhaitées quand le besoin s'en fera sentir. Toutefois, malgré les mesures prises par Fiera Capital, la concurrence pour du personnel qualifié est intense et Fiera Capital pourrait ne pas être en mesure de conserver les membres clés de son personnel ou d'en trouver et d'en recruter si elle en a besoin et quand elle en aura besoin, et ce, malgré un court préavis. La perte des services du personnel de gestion ou

d'autres membres clés du personnel pourrait avoir des répercussions défavorables sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Gestion de la croissance et intégration des entreprises acquises

La croissance future dépendra, entre autres, de la capacité à maintenir une plateforme d'exploitation et des systèmes de gestion pouvant absorber la croissance et à réaliser les retombées et économies attendues de l'intégration de toute entreprise acquise par Fiera Capital. Le maintien de ces systèmes et l'intégration des entreprises acquises pouvant poser des défis considérables, la direction de Fiera Capital pourrait trouver difficile de les mettre en œuvre sans heurt, avec succès ou sans y engager des ressources financières importantes, tant sur le plan de la direction, de l'exploitation que des finances.

Il est possible que le fait de se lancer dans de nouvelles activités, de réaliser des investissements ou des acquisitions stratégiques futurs ou de créer des coentreprises entraîne le départ de membres clés du personnel, l'interruption des activités auxquelles ils prenaient part ou des incohérences sur le plan des normes, des contrôles, des procédures et des politiques, qui pourraient nuire à la capacité de la direction de Fiera Capital de maintenir de bonnes relations avec ses clients, ses fournisseurs et son personnel ou de récolter les retombées attendues.

Rien ne garantit que la direction de Fiera Capital serait en mesure de maintenir les systèmes nécessaires à la croissance ni d'intégrer les activités de chacune des entreprises avec succès, ni que les synergies ou les autres avantages attendus se réaliseraient. L'incapacité de la direction à gérer les systèmes requis pour soutenir la croissance de Fiera Capital ou à intégrer avec succès les activités de Fiera Capital et celles de l'entreprise dont elle envisage l'acquisition, notamment sur le plan des technologies de l'information, des processus d'exploitation, de l'organisation de l'équipe et des systèmes d'information financière, pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de Fiera Capital.

Les pressions concurrentielles pourraient entraîner une baisse des produits d'exploitation

La concurrence est vive dans le secteur de la gestion des placements (y compris dans le secteur des placements non traditionnels). Certains des concurrents actuels et éventuels de Fiera Capital disposent ou pourraient disposer de ressources techniques et financières et de ressources de marketing, de distribution et autres bien plus considérables que celles de Fiera Capital. Ils pourraient également proposer ou mettre au point une panoplie de produits et de services plus attrayants pour les clients existants ou éventuels de Fiera Capital. Rien ne garantit que Fiera Capital pourrait atteindre ou maintenir un niveau donné d'actifs sous gestion ou de produits d'exploitation dans un tel environnement. Cette concurrence pourrait nuire considérablement à la rentabilité de Fiera Capital, et rien ne garantit que celle-ci serait à même de soutenir cette concurrence de façon efficace. En outre, la capacité de Fiera Capital de maintenir son barème d'honoraires de gestion et d'honoraires de performance dépend de sa capacité de fournir à ses clients des produits et des services compétitifs. Rien ne garantit que Fiera

Capital ne subirait pas de pressions de la concurrence la forçant à abaisser ses honoraires, qu'elle pourrait conserver son barème d'honoraires ou qu'elle pourrait conserver ses clients grâce à cette structure. Une réduction importante des honoraires de gestion ou des honoraires de performance de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation et la rentabilité.

Conflits d'intérêts et risque de réputation

L'incapacité de Fiera Capital de gérer et de résoudre adéquatement les conflits d'intérêts pourrait ternir sa réputation et nuire considérablement à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité. Certains des Fonds et des comptes gérés ont des objectifs de placement qui se recoupent, et les décisions quant à la répartition des occasions de placement parmi ces Fonds pourraient entraîner des conflits d'intérêts. Il se pourrait aussi que des conflits d'intérêts réels, éventuels ou perçus entraînent l'insatisfaction des investisseurs ou encore des litiges ou des sanctions réglementaires. Les réclamations découlant de conflits d'intérêts pourraient nuire considérablement à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait, à son tour, nuire à ses activités de plusieurs façons, y compris en entraînant la perte de clients.

Le risque de réputation s'entend de la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, puisse entraîner une réduction du résultat ou de la clientèle de Fiera Capital en raison de son incidence sur l'image de marque de Fiera Capital. Le risque de réputation est inhérent à pratiquement toutes les opérations effectuées par Fiera Capital, même lorsque l'opération est entièrement conforme aux exigences des lois et de leurs règlements d'application. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques, car il est souvent lié au risque d'exploitation, au risque lié à la réglementation et aux autres risques inhérents aux activités de Fiera Capital. Par conséquent, le risque de réputation de Fiera Capital est intégré au cadre de gestion du risque et constitue une composante clé du code d'éthique et de conduite auquel l'ensemble du personnel de Fiera Capital est assujéti.

L'évolution du secteur de la gestion des placements pourrait entraîner une baisse des produits d'exploitation

La capacité de Fiera Capital de dégager des produits d'exploitation a beaucoup été influencée par la croissance qu'a connue le secteur de la gestion des placements et de la performance relative de la Société dans ce secteur. La croissance que nous avons connue jusqu'à présent dans le secteur de la gestion des placements pourrait ne pas se poursuivre, et une conjoncture défavorable ainsi que d'autres facteurs, notamment un recul important des marchés des capitaux, pourraient nuire à la popularité des services de Fiera Capital ou faire en sorte que les clients se retirent des marchés ou diminuent le montant ou la fréquence de leurs investissements. Un quelconque repli du secteur de la gestion des placements ou n'importe quel autre changement touchant le secteur qui aurait pour conséquence de dissuader les investisseurs de faire appel aux services de Fiera Capital pourrait nuire à la capacité de celle-ci d'attirer des clients et ainsi contribuer à une baisse de ses produits d'exploitation.

Une erreur ou inconduite du personnel pourrait entraîner des sanctions réglementaires ou nuire à la réputation de Fiera Capital, ce qui pourrait gravement nuire à ses activités, à sa situation financière ou à sa rentabilité

Ces dernières années, plusieurs cas de fraude ou d'autres genres d'inconduite de la part d'employés du secteur des services financiers ont retenu l'attention du public et, malgré les mesures d'envergure que Fiera Capital a mises en place pour empêcher et prévenir ce genre d'activités (dont l'instauration d'un code de conduite), la Société reste toujours exposée aux risques liés aux cas d'inconduite de la part de membres de son personnel. L'inconduite de la part du personnel peut comporter plusieurs facettes, notamment lier Fiera Capital à des opérations qui excèdent les limites autorisées ou qui présentent des risques inacceptables, ou lui cacher certaines activités qui ne sont pas autorisées ou qui n'ont pas donné les succès escomptés et qui peuvent, dans un cas comme dans l'autre, entraîner des risques ou des pertes inconnus et non gérés. L'inconduite de la part de membres de son personnel pourrait également comprendre l'utilisation abusive de renseignements confidentiels, ce qui pourrait entraîner des sanctions réglementaires et entacher considérablement sa réputation. Fiera Capital pourrait également subir des pertes à la suite d'une erreur d'un membre de son personnel. Il n'est pas toujours possible de prévenir l'inconduite de la part d'un employé ou d'empêcher les erreurs des employés, et les précautions que Fiera Capital prend pour empêcher et détecter ce genre d'activités pourraient ne pas être efficaces dans tous les cas, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Risque de poursuite et risque lié à la réglementation

La capacité de Fiera Capital d'exercer ses activités est tributaire de sa conformité et de son inscription continue aux termes des lois sur les valeurs mobilières des territoires dans lesquels elle exerce ses activités.

Toute modification du cadre de réglementation des valeurs mobilières ou tout manquement de sa part aux lois, aux règles et aux règlements pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de Fiera Capital. Il se pourrait également que des lois et des règlements qui régissent les activités de Fiera Capital, ou l'un de ses produits ou services de placement en particulier, soient modifiés ou interprétés d'une manière qui lui soit défavorable. L'évolution rapide du milieu de la réglementation des valeurs mobilières, tant au Canada qu'à l'étranger, et le renforcement des normes en matière d'efficacité opérationnelle dans le secteur de la gestion des placements, outre les pressions qu'exerce la concurrence pour la mise en marché de produits et de services novateurs, pourraient nécessiter des ressources humaines supplémentaires. L'instauration de nouvelles obligations de communication de l'information ainsi que d'autres procédures visant les fonds de placement pourrait nécessiter des dépenses supplémentaires. Le non-respect de ces règlements pourrait entraîner des amendes, l'interdiction temporaire ou permanente des activités de Fiera Capital ou des activités menées par son personnel ou des dommages à sa réputation, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Peu importe l'efficacité avec laquelle Fiera Capital surveille et administre les politiques et les procédures établies en matière de conformité, Fiera Capital ainsi que ses administrateurs, ses dirigeants, son personnel et ses placeurs pour compte peuvent être assujettis à des obligations ou à des amendes qui pourraient limiter leur capacité d'exercer leurs activités. Fiera Capital a souscrit divers types d'assurances en vue de couvrir certains risques potentiels et évalue continuellement l'adéquation de cette couverture. Au cours des dernières années, le coût de l'assurance a augmenté, tandis que le nombre d'assureurs a diminué. En raison de la mise en œuvre du régime de responsabilité civile du marché secondaire, il pourrait éventuellement devenir plus difficile d'obtenir de l'assurance selon des modalités économiques raisonnables.

Le risque de poursuite est inhérent au secteur de la gestion de placements dans lequel Fiera Capital exerce ses activités. Ce risque ne peut pas être éliminé, même lorsqu'il n'existe aucun motif légitime de poursuite. À cet égard, les risques juridiques auxquels sont exposés Fiera Capital, ses administrateurs, ses dirigeants, ses employés et ses placeurs pour compte comprennent le risque de responsabilité en cas de contravention aux lois sur les valeurs mobilières, de manquement aux obligations fiduciaires ou d'abus des fonds des investisseurs. En outre, en raison de l'existence, dans certains territoires, du régime de responsabilité civile du marché secondaire, des actionnaires insatisfaits pourraient plus aisément tenter des poursuites contre Fiera Capital, ses administrateurs et ses dirigeants.

Certaines filiales indirectes de Fiera Capital, à savoir Bel Air Advisors (et sa filiale, Bel Air Management), FCI, Fiera UK et Fiera IOM, sont des conseillers en placement inscrits auprès de la SEC. L'autre filiale américaine indirecte de Fiera Capital, Bel Air Securities, est une maison de courtage de valeurs inscrite aux États-Unis. Une grande part des activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs de ces entités sont assujetties, aux États-Unis, à des lois fédérales ou étatiques et à leurs règlements d'application visant à protéger les intérêts des investisseurs ou des clients. Ces lois et règlements investissent généralement les organismes de surveillance et de contrôle d'une vaste gamme de pouvoirs administratifs, dont celui de limiter ou de restreindre Bel Air, Bel Air Management, Fiera UK, Fiera IOM ou FCI dans leur capacité d'exercer leurs activités de gestion d'actifs ou de courtage de valeurs (notamment en suspendant des employés à titre individuel, en révoquant des inscriptions ou en leur imposant d'autres types de sanctions ou d'amendes importantes) dans les cas où ces entités, des membres de leur personnel ou des sociétés qui y sont liées contreviendraient à ces lois et règlements. Le contexte réglementaire au sein duquel évoluent ces entités aux États-Unis est en plein bouleversement. Le débat fait rage aux États-Unis sur la portée d'action idéale que devrait prendre la réglementation ainsi que sur le niveau de surveillance qui devrait être exercé à l'égard des conseillers en placement et des maisons de courtage de valeurs. L'imposition de nouvelles lois ou de nouveaux règlements par la SEC ou d'autres organes de réglementation américains gouvernementaux ou organes autoréglementés, ou la révision de lois ou règlements existants, tout comme des changements dans l'interprétation ou l'application de ces lois et règlements par les organes publics ou par les organes d'autoréglementation, pourraient entraîner des coûts supplémentaires pour Bel Air, Bel Air Management, FCI, Fiera UK, Fiera IOM, Fiera Capital ou leurs filiales ou leur porter préjudice d'une quelque autre façon.

Gestion des risques

Fiera Capital surveille, évalue et gère les principaux risques liés à l'exercice de ses activités. Ces risques comprennent les risques externes des marchés auxquels tous les investisseurs sont exposés ainsi que les risques internes découlant de la nature même des activités de Fiera Capital. Comme certaines méthodes de gestion des risques utilisées par Fiera Capital reposent sur des observations des antécédents du marché, ces méthodes pourraient ne pas être à même de prévoir l'exposition future au risque, laquelle pourrait se révéler, à terme, bien plus élevée que celle prévue à partir des antécédents.

D'autres méthodes utilisées pour la gestion du risque reposent sur l'évaluation de l'information concernant les marchés, les clients ou d'autres éléments dont les renseignements ont été rendus publics ou auxquels Fiera Capital peut accéder autrement. Ces renseignements pourraient ne pas se révéler exacts, complets, à jour ou bien évalués dans tous les cas. La gestion des risques d'exploitation, et des risques juridiques et réglementaires nécessite, entre autres, des politiques et des procédures permettant d'inscrire en bonne et due forme et de vérifier un grand nombre d'opérations et d'événements, et ces politiques et procédures pourraient ne pas être entièrement efficaces. L'incapacité de Fiera Capital à gérer les risques de ses portefeuilles et de ses activités pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité.

Afin d'atténuer ces risques, Fiera Capital a adopté des pratiques de gestion des risques sous la supervision du comité d'audit et de gestion des risques de Fiera Capital.

La croissance rapide des actifs sous gestion de Fiera Capital pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement des placements de Fiera Capital ou sur son potentiel de croissance

La disponibilité d'occasions de placement appropriées pour les nouveaux clients est une composante importante du rendement des placements. Si Fiera Capital devait ne pas être en mesure de cerner en temps opportun un nombre suffisant d'occasions de placement pour ses nouveaux clients, le rendement de ses placements pourrait en souffrir ou Fiera Capital pourrait décider de limiter sa croissance et de réduire la fréquence à laquelle elle accepte les actifs de nouveaux clients. Si les actifs sous gestion de Fiera Capital devaient augmenter rapidement, celle-ci pourrait ne pas être en mesure de tirer parti des occasions de placement qui lui étaient offertes par le passé ou de cerner suffisamment d'occasions de placement pour atteindre les rendements absolus ciblés.

Évaluation

L'évaluation de certains titres et autres placements des Fonds peut comporter des incertitudes et des décisions qui sont basées sur des jugements et, si les évaluations en question devaient se révéler inexactes, la valeur liquidative d'un Fonds pourrait être mal évaluée. Des renseignements de tiers indépendants sur les cours pourraient ne pas tout le temps être disponibles à l'égard de certains des titres et des autres placements des Fonds. De plus, les Fonds pourraient investir dans certains biens qui, en raison de leur nature, pourraient être extrêmement difficiles à évaluer avec exactitude, notamment les placements en capital-risque détenus

par Fiera Capital dans des sociétés de portefeuille à capital fermé ainsi que les placements en immobilier, dans les infrastructures, dans le financement privé et sur les marchés émergents de même que d'autres types de fonds de couverture. Fiera Capital pourrait devoir engager des coûts considérables pour corriger les erreurs de prix découlant de l'évaluation inexacte de la valeur des placements. Les Fonds sont audités par des auditeurs externes afin d'établir si leurs états financiers sont préparés de façon fidèle et conforme aux principes comptables généralement reconnus.

Il est possible que nous soyons tenus d'absorber les charges d'exploitation des Fonds

Si la valeur des actifs sous gestion des Fonds devait diminuer au point que l'imputation de la totalité des charges d'exploitation à un Fonds rende les ratios de frais de gestion ou un Fonds non concurrentiels, Fiera Capital pourrait alors choisir d'absorber certains de ces frais, ce qui ferait augmenter ses charges et baisser sa rentabilité.

L'incapacité de mettre en place des politiques, des procédures et des mesures efficaces en ce qui concerne la sécurité des renseignements pourrait perturber les activités commerciales et entraîner des pertes financières susceptibles d'avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital

Fiera Capital dépend de l'efficacité de ses politiques, de ses procédures et de ses mesures concernant la sécurité de l'information pour protéger ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications ainsi que les données qui s'y trouvent ou qui sont transmises par leur intermédiaire. Un quelconque incident concernant la sécurité de l'information dont la cause est externe, notamment une attaque par un cyberpirate ou par un virus ou un programme-ver informatique, ou un incident dont la cause est interne, notamment l'incapacité de contrôler l'accès à des systèmes sensibles, pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Capital ou entraîner la diffusion ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels, et entraîner des pertes financières importantes, la prise de sanctions réglementaires, la rupture des contrats conclus avec des clients, des dommages à la réputation de Fiera Capital ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Les services administratifs fournis par Fiera Capital dépendent de logiciels fournis par des fournisseurs tiers. Le défaut d'un fournisseur clé, la perte des produits de ces fournisseurs une erreur ou un problème liés à ces produits pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de Fiera Capital d'assurer ces services administratifs. Les changements apportés aux ententes de prix conclues avec ces tiers fournisseurs par suite de mises à niveau ou d'autres circonstances pourraient également avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de Fiera Capital. Finalement, tout problème lié à la sécurité de l'information connu par l'un de ses fournisseurs tiers pourrait perturber de façon importante les activités de Fiera Capital ou entraîner la diffusion ou la modification de renseignements critiques ou confidentiels, et entraîner des pertes financières importantes, la prise de sanctions réglementaires, la

rupture des contrats conclus avec des clients, des dommages à la réputation de Fiera Capital ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

Fiera Capital a mis en place des contrôles en matière de sécurité informatique qui sont définis par un cadre de gouvernance et des processus instaurés dans le but de protéger les systèmes d'information et les systèmes informatiques, notamment les évaluations des risques liés à la sécurité de l'information et les évaluations des répercussions sur la vie privée. Nonobstant ces mesures, les menaces à la cybersécurité sont en constante et rapide évolution. Il existe une possibilité que les processus et contrôles mis en place ne puissent pas prévenir une infraction à la sécurité. Fiera Capital peut être vulnérable et elle travaille de concert avec des tiers qui peuvent également être vulnérables aux virus informatiques et à d'autres types de logiciels malveillants, à des cyberattaques et à des tentatives de piratage de personnes non autorisées, à des vols matériels de systèmes informatiques, à des problèmes de programmation interne ou à des erreurs humaines, à de la fraude ou à la survenance d'autres problèmes ou événements imprévus. Il y a également un risque que certains contrôles internes échouent, ce qui pourrait aussi exacerber les conséquences de tels événements.

Dépendance à l'égard des systèmes d'information et de télécommunications

Fiera Capital dépend de la disponibilité de son personnel et de ses bureaux ainsi que du bon fonctionnement de ses systèmes informatiques et systèmes de télécommunications. Une catastrophe telle que des dégâts causés par l'eau, une explosion ou une panne d'électricité prolongée pourrait perturber considérablement les activités de Fiera Capital et entraîner des pertes financières importantes, la perte de ressources humaines, l'imposition de sanctions réglementaires, la rupture de contrats conclus avec des clients et des dommages à la réputation ou des obligations juridiques qui, à leur tour, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou la rentabilité de Fiera Capital.

L'obtention d'une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses pourrait ne pas être possible

Fiera Capital détient divers types de contrats d'assurance, notamment des assurances contre les erreurs et omissions, des assurances responsabilité civile des entreprises, le cautionnement d'une institution financière et la cyberassurance. L'adéquation de la couverture d'assurance est évaluée en permanence, notamment en comparant ses coûts à ses avantages. Toutefois, rien ne garantit que les réclamations éventuelles ne dépasseraient pas le plafond de la couverture ou que l'assureur accepterait ces demandes de règlement. Un jugement porté à l'encontre de Fiera Capital dont le montant dépasserait l'assurance disponible ou auquel l'assurance ne s'appliquerait pas pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou sa rentabilité. Rien ne garantit que Fiera Capital pourra à l'avenir obtenir une couverture d'assurance suffisante selon des modalités économiques avantageuses.

Risques relatifs au rendement et au placement des actifs sous gestion

Un mauvais rendement de nos placements pourrait nous faire perdre des clients ou nous empêcher d'en attirer de nouveaux, réduire l'actif sous gestion et faire baisser nos produits d'exploitation

Un mauvais rendement des placements, que ce soit par rapport aux concurrents de Fiera Capital ou à d'autres éléments, pourrait faire en sorte que les clients existants choisissent de retirer leurs actifs des Fonds pour investir dans des produits offrant un meilleur rendement, ce qui nuirait à la capacité de Fiera Capital de se procurer des capitaux auprès de ses clients existants ou de nouveaux clients, réduisant ainsi potentiellement l'actif sous gestion, les honoraires de gestion, la rentabilité et le potentiel de croissance de Fiera Capital. En outre, la capacité de Fiera Capital d'obtenir des honoraires de performance est directement liée au rendement de ses placements. Par conséquent, un mauvais rendement des placements pourrait faire en sorte que Fiera Capital n'obtienne plus d'honoraires de performance ou qu'elle en obtienne moins. Fiera Capital ne peut garantir qu'elle pourra atteindre ou maintenir un niveau précis d'actifs sous gestion, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa capacité à attirer ou à conserver ses clients. Fiera Capital ne peut garantir que ses rendements relatifs futurs seront positifs, qu'elle conservera ses clients ou qu'elle en attirera de nouveaux.

Le placement des actifs sous gestion comporte des risques

Les actifs, les stratégies de placement, les véhicules et les fonds (les « placements ») dans lesquels les actifs sous gestion sont investis sont exposés à des risques, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la valeur ou le rendement de tels placements, notamment certains des risques suivants ou l'ensemble de ceux-ci : les conditions externes des marchés et de l'économie qui sont hors du contrôle de la Société, comme les contextes réglementaires et les changements qui y sont apportés, l'incertitude économique et des situations politiques à l'échelle mondiale et nationale, les taux d'intérêt, les taux d'inflation et la disponibilité du crédit ; le risque de change et le risque lié aux placements étrangers ; les placements peuvent effectuer des opérations sur les obligations, les actions privilégiées ou des titres du marché monétaire qui seront touchés par les variations d'ordre général des taux d'intérêt ; certaines des techniques de placement spéciales qui peuvent être utilisées par les placements, comme la vente à découvert, l'effet de levier, la couverture, les dérivés ou les options et la concentration des placements, comportent leurs propres risques ; le contexte concurrentiel au sein duquel évoluent les placements signifie que le repérage et la réalisation de transactions de placement peuvent comporter des incertitudes pouvant entraîner des modalités de placement moins favorables que celles qui auraient été autrement en vigueur ; le processus de vérification diligente entrepris relativement à un placement précis pourrait ne pas mettre au jour tous les faits pertinents pour établir si un tel placement sera favorable ; et les placements peuvent être faits dans des entités que la Société ne contrôle pas et, par conséquent, être assujettis à des décisions commerciales, financières ou de gestion avec lesquelles la Société n'est pas d'accord ou qui ne servent pas les intérêts de la Société.

Risques relatifs à la structure et aux actions

Actionnaires importants

Jean-Guy Desjardins détient indirectement environ 36,09 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C., actionnaire dominant de Fiera Capital détenant 22,23 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital. Desjardins Holding financier inc. (« DHF »), filiale directe entièrement détenue de la FCD, détient 36,4 % des titres avec droit de vote en circulation de Fiera S.E.C. Par conséquent, M. Desjardins est en position d'exercer un contrôle notable sur les décisions de Fiera Capital nécessitant l'approbation des actionnaires, notamment l'élection des administrateurs et la prise de mesures stratégiques importantes. Bien que la participation ne donnant pas le contrôle de DHF dans Fiera S.E.C. ne constitue pas une participation assurant le contrôle dans Fiera Capital, DHF a le droit de nommer deux des huit administrateurs de Fiera Capital que les porteurs d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial ont le droit de nommer.

À la date des présentes, la Banque Nationale détenait environ 19,6 % des actions avec droit de vote en circulation de Fiera Capital, par l'intermédiaire de sa filiale entièrement détenue Natcan.

Dilution potentielle

Fiera Capital est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégorie A avec droit de vote subalterne, d'actions de catégorie B avec droit de vote spécial et d'actions privilégiées, et elle peut décider d'émettre des actions ou des actions privilégiées additionnelles afin de financer ses projets d'investissement ou d'accroître ses liquidités, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur l'actionariat.

En outre, aux termes de la convention des investisseurs avec Sceptre, Fiera S.E.C. bénéficie des droits antidilution de Fiera S.E.C., lesquels sont décrits dans la notice annuelle à la rubrique *Description des contrats importants – Convention des investisseurs avec Sceptre*. En conséquence d'une émission effectuée aux termes des droits antidilution de Fiera S.E.C., l'actionariat de la Société pourrait être dilué.

De plus, Fiera Capital peut décider de rembourser les débetures en circulation contre des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A ou de rembourser les montants du principal impayé à l'échéance des débetures en émettant des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A. L'émission d'actions avec droit de vote subordonné de catégorie A pourrait avoir un effet dilutif pour les actionnaires de Fiera Capital et des répercussions négatives sur le cours des actions avec droit de vote subordonné de catégorie A.

Risques relatifs à la situation de trésorerie et à la situation financière de la Société

Endettement

La quatrième entente de crédit révisée et mise à jour contient des clauses restrictives qui limitent la capacité de Fiera Capital et de certaines de ses filiales (collectivement, les « emprunteurs ») d'exécuter certains types de transactions et elle impose des

restrictions importantes sur le plan de l'exploitation, ce qui pourrait empêcher les emprunteurs de saisir certaines occasions d'affaires et de prendre certaines mesures pouvant servir leurs intérêts.

Ces clauses restrictives peuvent empêcher Fiera Capital, notamment, de :

- > contracter, créer, prendre en charge ou permettre qu'existe une dette additionnelle au titre de sommes empruntées (au sens de la convention de crédit modifiée et mise à jour);
- > créer, prendre en charge ou permettre que soient en cours des cautionnements ou de conserver des obligations relatives à ceux-ci;
- > racheter ou rembourser des actions de Fiera Capital, ou de verser des dividendes sur celles-ci;
- > effectuer des investissements et des prêts;
- > réaliser des acquisitions;
- > engager des dépenses d'investissement;
- > créer, contracter, prendre en charge ou permettre qu'existent certains privilèges; d'effectuer certaines fusions, acquisitions, ventes d'actifs ou opérations de cession-bail;
- > aliéner des actifs;
- > modifier de quelque façon que ce soit la nature de ses activités commerciales;
- > modifier de quelque façon que ce soit les documents constitutifs des emprunteurs, ses chartes, ses règlements administratifs ou son territoire de constitution;
- > modifier une disposition importante des contrats importants (au sens de la deuxième convention de crédit modifiée et mise à jour);
- > regrouper, fusionner, liquider ou vendre la totalité ou la quasi-totalité de ses actifs respectifs.

Ces restrictions peuvent empêcher la Société de prendre des mesures qui, selon elle, seraient dans l'intérêt de son entreprise et pourraient faire en sorte qu'il soit difficile pour Fiera Capital d'exécuter avec succès sa stratégie d'affaires ou de livrer une concurrence efficace aux sociétés qui ne sont pas assujetties à de telles restrictions.

En outre, la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour prévoit que Fiera Capital doit respecter certains critères et ratios financiers et qu'un changement de contrôle de Fiera Capital constituerait un cas de défaut.

Ces clauses restrictives n'empêchent pas Fiera Capital d'exercer ses activités commerciales de la façon dont elle le fait en ce moment, mais rien ne garantit qu'à l'avenir, la capacité de Fiera Capital à apporter des changements à ses activités commerciales ou concurrentielles ou à procéder à des fusions, à des acquisitions ou à des aliénations d'actifs ne serait pas limitée. En outre, le défaut de respecter ces clauses restrictives, notamment le défaut de respecter les critères ou les ratios financiers, pourrait occasionner un cas de défaut aux termes de la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour.

De plus, une partie de la dette de Fiera Capital, notamment les emprunts effectués aux termes de la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour, porte intérêt à des taux variables et expose Fiera Capital à un risque de taux d'intérêt. En cas d'augmentation des taux d'intérêt, les obligations liées au service de la dette à taux variable de Fiera Capital augmenteraient même si le montant emprunté demeurait le même, et le résultat net et les flux de trésorerie diminueraient.

Pour couvrir une partie du risque de taux d'intérêt auquel elle est exposée par l'intermédiaire de son emprunt aux termes de la quatrième entente de crédit révisée et mise à jour, Fiera Capital a conclu des swaps de taux d'intérêt pour fixer une portion de ses versements d'intérêts. Étant donné que les variations des justes valeurs des dérivés doivent être présentées dans les états financiers de la Société, les fluctuations du taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les profits et les pertes présentés trimestriellement par Fiera Capital, se traduisant par une certaine volatilité du résultat.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Une partie importante du résultat et des actifs nets de la Société est libellée en diverses monnaies étrangères, notamment le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Par conséquent, les fluctuations des cours de change entre le dollar canadien et ces devises pourraient avoir des répercussions négatives sur les résultats et sur la situation financière de la Société. Les événements futurs qui pourraient faire augmenter ou diminuer de manière importante le risque de fluctuations futures des cours de change pour ces devises ne peuvent être prédits.

Pour la Société, ce risque découle principalement de la trésorerie, des obligations au titre du prix d'achat et de la dette à long terme libellées en dollars américains ainsi que des activités de ses filiales et de Fiera Europe aux États-Unis qui sont surtout effectuées en dollars américains. La Société gère le risque de change lié à son résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA ») libellé en dollars américains en concluant des contrats de couverture du change pour la valeur du BAIIA prévu.

Compte tenu des soldes libellés en dollars américains (à l'exclusion de la dette à long terme) au 31 décembre 2017, une hausse ou une baisse de 5 % de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien entraînerait une hausse ou une baisse de 1,8 million de dollars du résultat global. Le calcul ci-dessus ne tient pas compte de la dette à long terme en dollars américains, qui est couverte par un actif non courant libellé dans la même devise.

RAPPORT DES DIRIGEANTS AUX ACTIONNAIRES

Les dirigeants de Corporation Fiera Capital sont responsables de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés et de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et s'appuient sur les données et le jugement des dirigeants.

En s'acquittant de leurs responsabilités, les dirigeants ont élaboré des systèmes de contrôle interne ainsi que des politiques et procédures destinées à fournir l'assurance raisonnable selon laquelle les actifs de la Société sont protégés, que les transactions sont exécutées en fonction des autorisations appropriées, et que les registres comptables sont fiables et reflètent avec exactitude les transactions commerciales de la Société.

Relevant du conseil d'administration, le comité d'audit et de gestion des risques rencontre à intervalles réguliers les dirigeants et les auditeurs, afin de discuter de l'information financière et du contrôle interne de la Société. Le comité d'audit et de gestion des risques examine l'information financière préparée par les dirigeants ainsi que les résultats du rapport des auditeurs, avant de recommander au conseil d'administration les états financiers consolidés pour fins d'approbation. Les auditeurs indépendants ont un accès illimité au comité d'audit et de gestion des risques. De plus, les auditeurs indépendants de la Société, à savoir Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., sont responsables d'auditer les états financiers consolidés et de soumettre une opinion sur ces derniers. Leur rapport est présenté ci-joint.

Les dirigeants reconnaissent qu'ils sont responsables de diriger les affaires de la Société dans le meilleur intérêt des actionnaires.

Bien sincèrement,

/s/ (signé) Jean-Guy Desjardins
Président du conseil et
chef de la direction

/s/ Vincent Duhamel
Président et
chef de l'exploitation globale

RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DES RISQUES

Message aux actionnaires

Corporation Fiera Capital (« Fiera Capital », « Fiera » ou la « Société ») s'est engagée à présenter une information financière fiable, pertinente et de qualité. C'est pourquoi elle veille à appliquer des méthodes comptables appropriées, des contrôles internes efficaces et de solides pratiques de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de Fiera Capital (le « Comité ») seconde activement le Conseil d'administration (le « Conseil ») à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en vue d'assurer :

- i) l'intégrité des états financiers consolidés annuels et intermédiaires de Fiera et de l'information connexe, notamment les rapports de gestion et la notice annuelle;
- ii) le caractère adéquat de la conception et l'efficacité de l'application du système de contrôles et de procédures de communication de l'information de Fiera ainsi que de son système de contrôle interne en ce qui a trait à la présentation de l'information financière, à la protection des actifs et à la détection des fraudes;
- iii) l'évaluation de l'auditeur externe de Fiera, notamment ses compétences, son indépendance et sa nomination;
- iv) la pertinence du programme et des pratiques de gestion des risques de Fiera;
- v) la conformité de Fiera Capital avec les exigences légales et réglementaires, ainsi qu'avec ses normes d'éthique; et
- vi) tout mandat ou toute fonction que le Conseil lui délègue.

Chaque trimestre, le Comité examine l'information résultant de ce processus de gouvernance.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité a tenu quatre réunions en 2017. Des membres de l'équipe de direction de Fiera Capital ont assisté à ces réunions. Dans le cadre de ces réunions, le Comité a tenu des séances privées systématiques avec le Chef de la direction financière, la Chef de la conformité et le Chef des risques de Fiera. Au cours de ces séances privées, le Comité et les dirigeants mentionnés ci-dessus ont eu des discussions concernant l'information financière et la gestion des risques financiers et non financiers de Fiera Capital, ainsi que d'autres enjeux touchant les affaires légales, la comptabilité, l'audit et les contrôles internes. Ces réunions encouragent la communication ouverte entre le Comité et les dirigeants afin d'assurer leur indépendance.

Charte du comité d'audit et de gestion des risques

Le Comité est régi par la charte du Comité d'audit et de gestion des risques (la « Charte »). La Charte est incluse dans la notice annuelle de la Société, qui est disponible sur le site Web de Fiera Capital (www.fieracapital.com/fr/). La Charte fait l'objet d'un examen au moins une fois par année pour passer en revue les responsabilités du Comité et assurer sa conformité avec les dernières exigences réglementaires.

La Charte a été revue et approuvée par le Conseil d'administration le 22 mars 2018.

Conformément à de saines pratiques de gouvernance, le Comité examine chaque année le degré d'efficacité et d'efficacités avec lequel il exécute son mandat en vertu de sa Charte. En 2017, l'auto-évaluation du Comité a été effectuée au moyen d'un questionnaire officiel distribué et examiné par le Comité de gouvernance du Conseil.

Le Comité présente un rapport au Conseil de Fiera sur une base trimestrielle et, si nécessaire, formule des recommandations.

Auditeur indépendant

L'auditeur indépendant de Fiera Capital, Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. (« Deloitte »), relève du Comité qui contrôle directement sa nomination ou sa destitution (au besoin), sa surveillance, sa rémunération et son évaluation annuelle.

Le Comité supervise le travail de Deloitte et examine son offre de service, son mandat, sa stratégie d'audit annuelle, ses rapports trimestriels et annuels, ses communications à la direction, et les commentaires et plans d'action connexes de la direction. À chaque réunion, le Comité a des séances à huis clos avec Deloitte. Les résultats d'audit, le contrôle interne de la présentation de l'information financière ainsi que la qualité globale de cette dernière font l'objet d'examen et de discussions avec Deloitte.

Le Comité contribue à assurer l'indépendance de l'auditeur en approuvant tous les services liés ou non à l'audit devant être effectués par Deloitte en accord avec la politique relative à l'approbation préalable des services liés ou non à l'audit de Fiera.

Le président du Comité rencontre Deloitte au moins une fois par trimestre afin de favoriser un dialogue ouvert.

En 2017, le Comité a examiné et discuté avec la direction de son évaluation de l'auditeur indépendant. Le Comité a recommandé que le mandat de Deloitte à titre d'auditeur indépendant de Fiera Capital soit reconduit.

Activités du comité d'audit et de gestion des risques pour l'exercice 2017

En 2017, en plus de ses responsabilités prévues par la loi, le Comité a effectué les activités suivantes :

- > La surveillance des contrôles internes régissant la préparation et la présentation de l'information financière en fonction des principes du cadre COSO 2013 visant à assurer le respect des exigences du Règlement 52-109 ;
- > la supervision de la mise en œuvre du programme de sécurité de l'information, y compris l'examen des plus récentes tendances en matière de cybersécurité dans le secteur financier ;
- > la supervision de l'élaboration d'un tableau de bord des principaux risques d'après les indicateurs de risques clés ;
- > la supervision de la mise en œuvre d'indicateurs de qualité d'audit qui permettent de mesurer et d'évaluer la qualité de l'audit externe ;
- > l'examen du plus récent rapport présentant un sommaire des résultats de la qualité de l'audit des vérifications externes et internes menées par Deloitte ;
- > l'analyse de l'utilisation par Fiera Capital de mesures financières non conformes aux IFRS dans les documents publiés afin de s'assurer du respect des lignes directrices des autorités réglementaires ;
- > la surveillance de la mise en place de nouvelles normes IFRS et de leurs effets ;
- > l'examen de la couverture d'assurance de la Société ;
- > la tenue de discussions à huis clos avec le chef de l'exploitation et le président du Comité des ressources humaines du Conseil ;
- > l'examen et l'approbation du plan annuel de travail et des priorités annuelles du Comité pour 2017.

Séances de formation du comité d'audit et de gestion des risques

En 2017, le Comité a participé à des séances de formation portant sur : i) l'examen des plus récentes tendances en matière de cybersécurité et une analyse de la cyberassurance ; ii) les nouvelles normes IFRS ; iii) les nouvelles règles et tendances fiscales dans le secteur de la gestion d'actif ; et iv) un projet pilote d'indicateurs de qualité d'audit.

Composition du comité d'audit et de gestion des risques

Le Comité est composé de trois administrateurs, dont deux sont indépendants (MM. Raymond Laurin et Jean C. Monty) et la troisième (M^{me} Lise Pistono) ayant été nommée en vertu de la dispense prévue au paragraphe 3.3(2) du Règlement 52-110, tel qu'il est précisé dans la notice annuelle de la Société.

Études et expérience des membres du comité d'audit et de gestion des risques

Voici une brève description des qualifications, des études et de l'expérience de chacun des membres du Comité qui sont pertinentes aux fins de l'exercice de ses fonctions en tant que membre du Comité.

M. Laurin, FCPA, FCA, Adm.A, ASC, est administrateur de sociétés. Au cours de sa carrière de 32 ans au Mouvement Desjardins, il a été premier vice-président, Finances et Trésorerie, et chef de la direction financière. De plus, il a agi à titre de cadre fonctionnel responsable de la Commission Vérification et Inspection du Mouvement Desjardins, ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins et du Régime de rentes du Mouvement Desjardins. M. Laurin est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

M. Monty est administrateur de sociétés. Il a travaillé à BCE inc. pendant 28 ans, où il a été président du conseil et chef de la direction de 1997 à 2002. Auparavant, il a été président et chef de la direction de Corporation Nortel Networks de 1993 à 1997. M. Monty est membre de l'Ordre du Canada. Il siège actuellement au conseil d'administration de plusieurs sociétés internationales.

M^{me} Pistono, CPA, CA, est vice-présidente et chef des finances de DJM Capital Inc. Auparavant, elle a été à l'emploi de KPMG, où elle assistait les sociétés ouvertes à s'acquitter de leurs obligations d'information financière; elle a aussi agi à titre de cadre supérieur de la fonction Finance d'une filiale de Bell Canada et d'une société fermée de distribution de mobilier et de fournitures de bureau. Elle a également plus de 20 ans d'expérience d'enseignement à HEC Montréal en économie appliquée, méthodes quantitatives et sciences comptables.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques

Raymond Laurin, président
Jean C. Monty
Lise Pistono

Le 22 mars 2018
Montréal